

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

*Processus d'intégration et de transmission
du pouvoir aux enfants chez les femmes
entrepreneures de Dakar*

Mémoire de DEA

Présenté par Couro Coumba Diallo

Sous la direction de

Mr Boubacar Ly, Maître de conférence

Année académique 2003-2004

S
O
C
i
O
L
O
g
i
e

DEDICACES

A MON PERE ...

REMERCIEMENTS

Je remercie le **Bon DIEU**, pour avoir maintenu mon souffle jusqu'à présent.

Je remercie Mr Boubacar Ly, encadreur hors pair qui ne ménage pas d'efforts pour ses étudiants. Je remercie Mr Abdoulaye Dieng pour la correction méticuleuse et les remarques enrichissantes qu'il a apporté à cette étude. Je remercie Messieurs Dièye et Antoine pour la correction de cette étude.

Je remercie Mme Caroline Kane Niang pour toutes les corrections

Je remercie Mme Oulimata Dioum, présidente de l' AFEPEPES, pour la diligence avec laquelle elle a facilité les entretiens.

Je remercie Mme Aida Ndiaye , pour la sympathie avec laquelle, elle nous a aidé. Je remercie le Rasef, le Meds, la Fdea, l' Afepes...

Enfin, remerciements aux dizaines de personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions et sans qui cette étude n'aurait pas été possible.

Remerciements à toutes les personnes qui ont collaboré de manière affective, morale où spirituelle de près ou de loin à la réussite de cette étude.

Liste des tableaux

- 1- Tableau des âges.
- 2- Tableau du niveau d'études des enquêtés.
- 3- Tableau de la situation matrimoniale des enfants.
- 4- Tableau de la première activité des femmes.
- 5- Tableau du secteur d'activités et de la formation des enfants.
- 6- Tableau de la durée effective de l'association mères/enfants.
- 7- Tableau de la durée des activités entrepreneuriales.

RESUME

Cette étude est partie d'un constat empirique que nous avons fait lors de notre enquête pour notre mémoire de maîtrise. En effet, le phénomène de l'entrepreneuriat féminin croît de manière accélérée, nous avons remarqué que de plus en plus, les femmes ont tendance à intégrer leurs enfants dans leurs activités économiques.

L'intention première de cette étude était de répondre à la question suivante :

Qu'est ce qui prédispose les femmes entrepreneures sénégalaises à utiliser leurs enfants dans leurs activités économiques ?

Au terme de l'enquête et de l'analyse des données, nous pouvons dire que les femmes entrepreneures choisissent leurs enfants dans le but de les occuper, de les former et de leur offrir la sécurité d'un travail. cela permet par la même occasion d'être en situation de pré-retraite en laissant l'entreprise entre de bonnes mains. Cependant, ce qui demeure intéressant dans ce phénomène est de savoir non seulement ce qui motive profondément les mères mais aussi le contexte de l'association. Il semblerait que les femmes intègrent leurs enfants pour les sécuriser en les mettant à l'abri du chômage. Cela leur permet par la même occasion de les éduquer et de les former dans divers domaines de la vie, ce qui peut être à la longue une occupation intéressante pour le développement personnel de la mère et de l'enfant. En effet, l'association est rentable pour les enfants aussi : cela leur permet d'acquérir de l'expérience à capitaliser avec les études ou d'avoir d'ambitieux projets pour leur développement personnel. Il nous est permis de dire que les femmes sont en train de repenser le développement en l'adaptant au contexte économique et social du pays. Elles amortissent les conséquences du chômage sur la famille dans l'immédiat tout en prévoyant d'assurer aux enfants et à la famille une source de revenus sûre et pérenne. Pour cela, elles ont choisi parmi la kyrielle de possibilités dont elles usent d'intégrer leurs enfants à leurs activités.

Cette étude nous a permis de comprendre que l'analphabétisme des femmes et le manque d'instruction ne constituent pas un handicap majeur tant que l'entreprise n'a pas atteint un seuil de développement d'où la nécessité de faire appel aux enfants instruits. Par conséquent, nous remarquons que les enfants ont étudié comparés à leur mère, cependant, l'influence de cette dernière est telle que les enfants renoncent à des carrières pour aider leur mère.

La créativité des femmes entrepreneures est un fait avéré, pour pouvoir utiliser pleinement leurs capacités, il faut atténuer la politisation de la dotation de marchés afin de les octroyer

aux plus méritantes. Les femmes entrepreneures sont des valeurs sûres du développement économique, connaître les motivations de leurs choix, c'est se rapprocher des stratégies de développement populaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE	9
CHAPITRE I : CADRE GENERAL	10
REVUE DE LA LITTERATURE	10
PROBLEMATIQUE.....	16
MODELE D' ANALYSE.....	20
I-Définition des concepts	20
II- HYPOTHESES DE RECHERCHE	24
III- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	25
MODELE THEORIQUE.....	25
CHAMPS D'ETUDE.....	32
CHAPITRE II- METHODOLOGIE.....	34
I/-Choix de l'échantillon	34
II/-Techniques d'investigations.....	35
II/ - TRAVAIL EXPLORATOIRE.....	36
DEUXIEME PARTIE : INTEGRATION DES ENFANTS DANS L'ENTREPRISE : UN TREMPLIN POUR L'ESSOR FUTUR DE LA FAMILLE.	39
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION ENQUETEE.	40
CHAPITRE IV : PROCESSUS DE L'ASSOCIATION MERE ENFANTS..	45
I/ INFLUENCE DES PREMIERES ACTIVITES ENTREPRENEURIALES DES FEMMES SUR LES ENFANTS.....	45
II/ FORMATION DES ENFANTS ET DOMAINE D'ACTIVITES	47
II/ CONTEXTE ET DEBUT EFFECTIF DE L'ASSOCIATION	52
CHAPITRE V / CRISE ECONOMIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENFANTS	57
I / PERCEPTION DE LA CRISE ECONOMIQUE PAR LES FEMMES ENTREPRENEURES	57
II- INTERACTIONS MERES/ENFANTS DANS LES ACTIVITES.....	60
CHAPITRE VI: MOTIVATIONS PROFONDES DU CHOIX DE L'ASSOCIATION MERE/ ENFANTS.....	65
I- LA CONFIANCE : PREMIERE MOTIVATION DES FEMMES	65
II- LA PERENNISATION DE L'ENTREPRISE ET LA PRISE DE RETRAITE DES FEMMES GRACE A LA FORMATION DES ENFANTS.	69
CONCLUSION.....	72
BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXES.....	77

INTRODUCTION

La crise économique qui sévit dans les pays du tiers-monde incite leurs populations à prendre des initiatives. Désormais, ces dernières ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour s'en sortir. De ce fait, on assiste à une floraison d'initiatives surtout féminines.

Cette situation a joué un rôle important dans l'émergence des femmes entrepreneures. Il est vrai qu'au départ, c'était dans le but d'aider leurs conjoints. En effet, les hommes qui normalement doivent assurer les besoins des familles, ont été disqualifiés par la crise économique (T. Ndoye, 1999). Ils ont été les premières victimes des politiques de déflation et de ce fait se sont retrouvés sans travail. Face à cette « mise en crise » de l'économie sénégalaise (F. Sow, 1998 ; O. Dianor, 1997), les femmes ont été presque obligées d'aller chercher des revenus dans le but de contribuer à la survie familiale. Depuis lors les mentalités féminines ont subi des mutations importantes : elles ont pris goût aux activités génératrices de revenus et continuent d'étendre leurs activités, même si dans certains cas, la survie familiale ne semble plus être un problème. De plus en plus, « *elles forment une élite totalement affranchie des besoins de survie quotidienne* » (F. Ndiaye, 2002).

L'importance du rôle économique des femmes dans la survie familiale est aujourd'hui un fait avéré (F. Sow, 1998 ;F. Sarr, 1998 ; F. Ndiaye, 2003) . Les femmes occupent de plus en plus une place importante dans les activités économiques du milieu formel et informel et deviennent de ce fait plus autonomes. En plus de cela, on remarque qu'elles attirent de plus en plus certains membres de leur famille dans leurs activités lucratives. En fait, il semblerait que le modèle de fonctionnement dans le secteur informel et même dans le secteur structuré fasse appel aux réseaux de solidarité familiale et communautaire (F. Sarr 1998). Ce dernier fait inclut de nos jours l'enrôlement des enfants par

leurs mères entrepreneures. On constate que les femmes entrepreneures ramènent tout le sens de leurs efforts d'abord à assurer la subsistance et ensuite à promouvoir leurs familles.

L'étude que nous nous proposons de faire, ciblera les femmes entrepreneures dans un premier temps et puis leurs enfants évoluant dans le même cadre d'activités qu'elles. Par femmes entrepreneures, nous entendons des femmes qui ont des activités économiques formelles ou en cours de structuration. Ces activités ont une économie indépendante de celle du ménage, elles peuvent évoluer et atteindre la taille d'une entreprise occidentale. Les femmes enquêtées dans cette étude ont des activités économiques en cours de structuration ou déjà structurées. Leurs activités économiques ont une existence indépendante de l'économie de leur ménage, elles sont très intenses et les femmes cherchent à les faire évoluer. Dans ce processus d'intensification des affaires, les femmes entrepreneures y associent leurs enfants de diverses manières.

Nous voulons voir et mesurer pleinement les implications de cette association au niveau individuel et sociétal. C'est peut-être un signe de réussite que les femmes évoluent dans une activité et cherchent à y intégrer leurs enfants. Cela peut témoigner aussi d'un esprit d'initiatives et d'une volonté de socialisation. De ce fait, cette réussite est le fruit d'un travail acharné, car le statut de la femme est, pourrait-on dire presque une charge dans les sociétés du monde entier mais surtout en Afrique à cause de certaines pratiques (excision, mariages forcés...)

L'objectif principal de cette étude est de comprendre les incidences de la parenté et la filiation sur l'avenir professionnel des enfants.

Pour cela nous aurons des objectifs spécifiques qui consistent à expliciter :

- ❖ Le parcours professionnel de la mère et de l'enfant.

- ❖ Le contexte de départ de l'association de l'enfant aux activités économiques.
- ❖ Le statut et les prérogatives actuels de l'enfant dans l'entreprise.
- ❖ La perception que la mère et l'enfant ont de la situation.

L'intérêt de l'étude se trouve dans le fait que les chercheurs ne se sont pas suffisamment intéressés à la relation des femmes entrepreneures avec les enfants. Ainsi l'étude des enfants qui évoluent dans le même secteur d'activités que leur mère est pourrait-on dire une première. Les diverses études que nous avons lues nous ont permis d'avoir il est vrai des éléments sur les femmes entrepreneures. Mais en aucun cas, ils n'ont étudié les rapports qu'entretiennent les femmes entrepreneures avec leurs enfants au sein même de l'entreprise. Aucune de ces études n'a abordé le cas des filles ou des garçons qui ont repris les activités de leur génitrice, ni le cas de ceux qui ont été enrôlés dans les activités génératrices de revenus de leur mère.

Le sujet est intéressant pour la recherche, dans la mesure où elle constitue une contribution à la sociologie de la famille et du travail au Sénégal.

Le modèle de réussite que constituent ces femmes entrepreneures, intellectuelles ou analphabètes, est patent de nos jours, car leur esprit d'initiatives et leur créativité ont été couronnés de succès pour la plupart d'entre elles (F.Sow, 1998 ; F. Sarr 1998 ; F. Ndiaye 2002 ; Labazée 1995). Elles ont jugé alors important d'en faire bénéficier leur famille, car, comme elles ont tendance à le dire: « *la réussite en elle-même n'a pas de sens si on ne la partage pas avec sa famille. On n'est pas à la conquête d'une réussite individuelle, elle est collective* ». (F.Sarr 1998).

La première partie de cette étude est consacrée à la partie théorique et à la méthodologie de cette étude. Dans la deuxième partie, nous avons procédé en premier lieu à l'exposition des caractéristiques générales de la population

interrogée. Dans le quatrième chapitre, nous avons tenté d'expliquer le processus de l'association mère/ enfants. Cela nous permettra de mesurer les perceptions des acteurs par rapport à la crise économique et à l'insertion professionnelle des enfants dans le cinquième chapitre. Enfin dans le dernier chapitre, nous verrons les motivations profondes du choix de l'intégration des enfants dans les activités de leur mère.

**PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET
METHOLOGIQUE**

CHAPITRE I : CADRE GENERAL

REVUE DE LA LITTERATURE

Dans le domaine de la recherche, la revue de la littérature est un préalable indispensable.

Dans « *La famille désinstitutionnée* », Marie Blanche Tahon traite des mutations que connaît la famille depuis ses origines jusqu'à nos jours. En fait, elle explique la perte des repères familiaux et invite à une « imagination sociologique » afin de comprendre la situation actuelle et éventuellement chercher de nouveaux repères. Pour elle, il faut distinguer « bonheur » et « stabilité », car la conjonction des deux est l'idéal dans la famille. L'accessibilité relativement aisée à la famille occulte le fait que c'est une institution qui repose sur des règles, or la famille est un concentré de conflits que chacun a à résoudre, des nœuds que chacun a à dénouer et à renouer.

Selon elle, l'histoire et l'anthropologie mais aussi la sociologie, nous donnent à voir le caractère particulier qu'emprunte la forme familiale en raison du contexte économique, politique, symbolique dans lequel elle se situe. Elle est peut-être la forme sociale la plus multiforme, mais la moins univoque. Même si l'ouvrage de Marie Blanche Tahon est intéressant, il ne cadre pas avec la famille sénégalaise telle que nous la traitons dans cette étude. Ce livre demeure un ouvrage sur les mutations de la famille occidentale, il est certain qu'il peut trouver un lien avec la famille africaine en général et sénégalaise en particulier, mais il sera infime.

L'article de Diane Elson intitulé « *Analyse de genre et science économique dans le contexte de l'Afrique* » essaie de démontrer que des biais à l'avantage des hommes sont glissés aussi bien au niveau macro-économique qu'au niveau micro-économique. Le biais en faveur des hommes est pris comme un biais qui, dans la

société joue pour les hommes en tant que genre et contre les femmes en tant que genre. C'est un déséquilibre sans fondement et justification, ce concept est plus flexible et peut renvoyer aussi bien aux idées, aux agents sociaux, qu'aux caractéristiques des structures sociales. Une question est essentielle : c'est comment les rapports économiques deviennent des rapports sociaux ?

« *La Créativité des Femmes dans le nouveau paysage socio-économique sénégalais* »¹ met en relief l'émergence de l'activité des femmes, du contexte économique-social passé et actuel des pays africains dans lequel s'inscrit l'activité des femmes et partant de leur créativité. Ousmane Dianor a étudié le statut des femmes autrefois sur la base de documents historiques, il explique aussi les motifs et les conséquences des plans d'ajustement structurel sur l'économie et la société sénégalaise. En plus, il souligne le travail abattu par les femmes dans leur foyer, aux champs et dans leurs activités créatrices de revenus. Une historique pertinente de l'économie sénégalaise et de la place qu'y occupe la femme y est faite. Une place est donnée aux femmes agricultrices et aux femmes « hommes d'affaires » du secteur informel. Il donne à cet effet, l'exemple des femmes commerçantes et celui du groupement féminin qui assure l'exportation des produits agricoles frais sur le marché européen. Ce document est intéressant pour notre étude, dans la mesure où il traite de l'activité économique des femmes au Sénégal. O. Dianor nous suggère de considérer la femme comme une actrice du développement. Selon lui, avec les mutations économiques et sociales que traverse le Sénégal, il est nécessaire de libérer l'initiative féminine pour amorcer le développement économique et social du pays. En fait cette étude nous invite à ne pas sous estimer les femmes même si elles ne présentent pas toujours les critères classiques des acteurs du

¹ Dianor Ousmane, « la créativité des femmes dans le nouveau paysage socio-économique Sénégalais », Institut Universitaire d'études du développement de Genève, Genève, 1997.

développement tels que suggérés par les penseurs occidentaux. En fait les femmes peuvent être considérées comme de potentielles vectrices du développement dans les pays du Sud en général mais surtout en Afrique.

Le livre de Fatou Sarr intitulé *«l'Entrepreneuriat féminin au Sénégal, la transformation des rapports de pouvoir»* nous a été d'un apport certain. Dans son ouvrage, l'auteure fait pourrait-on dire une historique des femmes entrepreneures au Sénégal. Elle interroge des femmes qui ont totalisé des dizaines d'années d'expérience entrepreneuriale. Elle souligne qu'à la faveur des départs volontaires dans la Fonction publique, des fonctionnaires ont voulu tenter leur chance en voyant d'autres réussir. Ces femmes sont en mesure de témoigner de leurs motivations, de leurs difficultés, de leurs faiblesses, de leurs points forts et de leurs rapports avec la famille et avec le pouvoir. Elle montre que le modèle de fonctionnement dans le secteur de l'entrepreneuriat féminin fait largement appel aux réseaux de solidarité familiale et communautaire. C'est dire que le social occupe une place importante dans les activités entrepreneuriales des femmes d'où le fait de la présence d'une forte solidarité dans leurs relations. Les femmes ne travaillent pas dans un secteur déterminé, elles touchent à tout, mais le commerce reste leur domaine de prédilection car c'est là qu'elles ont le plus d'expertise. Cependant, il leur arrive d'évoluer dans des secteurs comme le textile, le bâtiment, l'agro-business...en fait il semblerait qu'elles investissent et réinvestissent leur argent afin de fructifier leur avoir et de léguer une « affaire » à leurs enfants. Car, l'avenir des enfants pose de plus en plus problème aux femmes entrepreneures, avec la conjoncture économique, il y a de moins en moins d'emploi. Comme les femmes le soulignent elles-mêmes : *« le travail n'est pas seulement pour soi-seul, mais aussi pour les enfants, la famille et la communauté »*.

Fatou Sarr, souligne que les femmes ont grandement conscience de la valeur sociale de leur travail, car pour elles, la reconnaissance sociale à elle seule suffit

comme récompense. Or, elles sont conscientes d'avoir réussi, donc pour elles, l'inquiétude demeure l'avenir. Le futur emploi des enfants occupe une large part de cette inquiétude. L'ouvrage de F. Sarr est d'une grande qualité, il est une référence pour toute étude sur l'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Il donne une explication claire du concept d'entrepreneur et traite de son évolution au fil des siècles. Ce qui constitue la grande qualité de cet ouvrage est qu'il recadre cette notion au niveau africain en général mais sénégalais en particulier. En définitive, même si ce livre ne nous a pas donné des informations précises sur les enfants évoluant professionnellement avec leur mère, il nous a indiqué des orientations quant aux perceptions que ces femmes ont de leur travail et de leur famille.

Sur la même lancée nous avons consulté l'étude de Fatou Sow, intitulée « *Les initiatives féminines : une réponse à la crise ?* »². Ce document fait le lien entre la crise de la production de l'arachide et les activités génératrices de revenus féminines. Elle montre que les sénégalaises appartiennent à des cultures où les femmes ont par tradition des activités qui contribuent à l'entretien économique de la famille. Elle souligne que les causes de l'inefficacité de la planification du développement en Afrique sont dues non seulement aux facteurs macro-économiques, mais aussi à la non prise en compte des économies non-officielles. Les situations restent très fluides et instables dans le contexte d'une crise où l'économie de survie bouleverse les mœurs et les certitudes. La libération des mentalités qui poussent tout le monde à travailler pour gagner de l'argent est un élément indicateur de la percée en cours. La crise a d'une certaine manière décomplexé, libéré les mentalités. L'étude souligne qu'aujourd'hui, on est revenu au commerçant parce que l'Etat est en crise. Il n'y a plus de budget, il faut se

² Sow Fatou, « les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ? », communication au colloque « Etat et société au Sénégal, crises et dynamiques sociales. Centre d'étude de l'Afrique Noire, Institut fondamental.

débrouiller. Tout le monde essaie de survivre et beaucoup de métiers ne sont plus tabous.

Le modèle de réussite devient dès lors cette femme qui gagne de l'argent à la sueur de son front, dans un secteur où on ne l'attendait pas. Elle allie cette image à celle traditionnelle d'épouse et de mère de famille.

Les entreprises féminines ont été progressivement montées avec des apports personnels, des prêts familiaux et/ou les cotisations de tontines. Le manque de formation est un grand handicap. Il l'est pour toutes les entreprises mais il l'est encore plus pour les femmes car il remet leur autorité constamment en cause. Cette communication de F.Sow nous permet de comprendre les problèmes qui ont poussé les femmes à entreprendre des activités économiques. Elle nous informe sur la manière dont la crise économique s'est manifestée au Sénégal et montre qu'elle a été une source de motivation pour les femmes. Cette communication a été pour nous une source d'information sur le contexte économique et social qui a vu l'émergence des femmes dans l'économie sénégalaise. De ce fait, elle constitue une mine de données sur les motivations des femmes au début de leurs activités. Bien que ce document soit d'un grand intérêt sociologique, il ne traite nullement des rapports qu'entretiennent les femmes entrepreneures avec leurs proches en particulier leurs enfants.

La thèse de doctorat de Fatou Ndiaye intitulée « *Les relations interactives entre le vécu familial, les motivations et les initiatives entrepreneuriales des femmes au Sénégal* » nous a été d'un apport certain parce qu'elle traite dans une courte partie l'objet de notre étude. En effet, dans le chapitre trois de sa thèse, elle traite de l'entraînement des filles dans l'activité entrepreneuriale de leurs parents. En fait au départ, c'est-à-dire dans l'élaboration de ces hypothèses ce facteur n'était pas pris en compte, c'est au moment de l'enquête qu'elle s'est rendue compte que les filles étaient les auxiliaires de leur mère.

Elles sont systématiquement enrôlées dans les activités de leur mère pour servir d'assistantes. C'est un fait qui ressort dans les histoires de vie de certaines femmes. En effet, il apparaît qu'elles ont appris leur métier depuis leur enfance avec leur mère. Il y a donc un impact réel sur l'éducation des filles et le choix des métiers qu'elles seront amenées à faire à l'âge adulte. Cela ne constitue pas dans le contexte où nous vivons une condition suffisante, la tradition entrepreneuriale est tout au plus un potentiel latent.

Tous ces ouvrages nous ont permis d'avoir une idée de l'entrepreneuriat féminin, de l'économie informelle féminine et de l'impact des interactions familiales sur l'activité économique des femmes. Cependant, nous restons sur notre faim parce qu'aucun de ces ouvrages n'est allé au fonds de l'objet de notre étude.

PROBLEMATIQUE

Jusqu'à une période relativement récente, les femmes jouaient un rôle économique dans la société sénégalaise (O. Dianor, 1997 ; F. Ndiaye, 2002). C'est avec l'avènement de la colonisation et des cultures de rente que les femmes furent presque obligées de s'occuper des cultures vivrières pour nourrir la famille. De ce fait, leur participation à l'économie ne pouvait pas être visible. Pour un rappel historique, les femmes jouaient un rôle tout aussi important que les hommes ; tous oeuvraient pour le bien-être et la survie de la communauté. Les hommes ainsi que les femmes avaient un pouvoir économique, politique et social leur permettant de peser de leur poids sur l'histoire à chaque fois que le besoin s'est fait sentir (les femmes de Nder, la Linguère Déthié Law... F. Ndiaye 2002). C'est avec l'avènement de la colonisation que les cartes furent redistribuées consignait les femmes dans les cultures vivrières et par la même occasion les condamnant à avoir une faible valeur productive.

Depuis le début de la crise économique caractérisée par la flambée des prix du baril de pétrole en 1973 et la montée du cours du dollar, la crise va crescendo. Avec les politiques d'ajustement structurels (PAS), le pouvoir économique des citoyens s'est effrité et on a assisté à la paupérisation grandissante. La mondialisation avec l'avènement de l'Euro a fini par parapher l'ère de la globalisation et de la libéralisation. Dans ce processus du rattrapage du « lièvre par la tortue », on a assisté à la formation de nouvelles catégories socioprofessionnelles. Les femmes et les jeunes ont été les catégories émergentes après cette crise. Les femmes ont rivalisé d'ingéniosité et ont été créatives. Avec le double handicap qu'elles traînent, nous ne pouvons parler que de créativité. Elles ont combiné leur statut familial c'est-à-dire leurs rôles affectif et reproductif et leur nouveau statut économique, c'est à dire leurs

rôles instrumental et productif, ce qui peut parfois présenter des difficultés au niveau de l'assumption de ces statuts.

Le nombre de femmes entrepreneures est en croissance depuis le premier recensement de la population de 1976. En cette année-là le nombre de femmes travaillant à leur propre compte était de 21.621, en 1988 cette population est passée à 290.660 et enfin en 1991/1992 elle est passée à 735.638. La proportion de femmes indépendantes était donc à 26% en 1976 en passant à 48,6% en 1988 pour finalement atteindre 58,7% en 1991/92³. Cependant, ces chiffres ne montrent pas celles qui travaillent pour la survie de la famille et celles qui ont pour profession l'entrepreneuriat. Mais au moins, cela témoigne que les activités entrepreneuriales des femmes sont entrées dans les mentalités. Dans ce contexte, l'émergence d'une élite de femmes entrepreneures n'était plus vraiment une surprise à partir des années 90. Elles ont construit lentement, mais sûrement, leur statut actuel. Quand on sait que dans notre société présentement le statut social est lié au statut économique, on comprend aisément le fait que les femmes entrepreneures bénéficient d'un pouvoir certain au sein de la société.

En 1991/92, 58,7% de la population active féminine dakaroise était établie à son propre compte⁴. Cette situation a permis aux femmes de prendre conscience du pouvoir qu'elles sont susceptibles d'avoir, au même titre que leurs consœurs du secteur structuré. Les femmes entrepreneures sur un autre registre, ont prouvé leur apport à l'économie en jouant un grand rôle dans la lutte contre le chômage. Qu'elles soient du secteur structuré ou informel, elles essaient de fournir une source de revenus aux individus qui travaillent avec elles, qu'ils soient leurs proches ou non. Chez les femmes entrepreneures l'économique rime avec le social.

³ Les Sénégalaises en chiffres. Analyse des données socio-démographiques, économiques et politiques relatives aux femmes.PNUD.

⁴ Idem

L'intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère est remarquable, parce qu'on constate que certaines activités qui ne sont pas propres à des groupes ou à des castes sont susceptibles de se transmettre de mère à enfant. Les enfants débutent leurs activités de diverses manières, elles peuvent leur être imposées, ou au contraire ils peuvent finir par assimiler ces activités à force d'être dans le sillage de leur mère. Les enfants peuvent aussi être diplômés et se trouver au chômage, dans ce cas, ils sont employés par leur mère. Ils peuvent arriver aussi que les enfants ne réussissent pas dans les études et à ce moment, « *malgré le manque de formation, ils choisissent de faire la même chose que leur mère* »⁵.

Lorsqu'il s'agit de faire face à leurs divers rôles, les femmes entrepreneures invitent leurs enfants à assumer certaines charges non seulement au sein du foyer, mais aussi sur leurs lieux de travail. Car, l'acquisition de l'expertise est un préalable important, pour elles, la seule école dans l'entreprise c'est le terrain : celui-ci donne une expertise dans les domaines aussi divers que le calcul mental et la psychologie (F. Sarr 1998).

L'accent est mis dans cette étude sur l'enrôlement des enfants dans l'entreprise de la mère, parce qu'il semble que dans nos sociétés, les enfants en priorité sont considérés comme main-d'œuvre de confiance par leur mère : « *les premiers alliés sont les enfants qui, quand ils le peuvent, aident leur mère et la secondent, s'il le faut* »⁶. Nous pensons à une intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère, parce que nous partons du postulat que les femmes entrepreneures ont eu besoin à un moment ou à un autre de l'existence de l'entreprise, de l'aide d'au moins un de leurs enfants pour pouvoir faire face à leurs diverses charges. Comme l'a bien démontré F. Sarr : « *le bien est commun ; il appartient à la famille ; tout le monde est concerné, les enfants aussi bien que le mari* ».⁷ Même si la logique entrepreneuriale occidentale qu'on nous donne en exemple assimile

⁵ L'Entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir. Harmattan 1998.

⁶ Idem.

⁷ Idem

mal la combinaison famille et entreprise; les études effectuées sur l'entrepreneuriat africain démontrent la manière dont les relations sont maîtrisées et modelées par ces leaders d'entreprise en vue de satisfaire des attentes économiques.

En général, l'importance est donnée aux études des garçons plutôt qu'à celles des filles. Cela peut être compréhensible dans la mesure où les hommes sont normalement les pourvoyeurs de fonds dans notre société. Ils sont appelés à être des chefs de famille, c'est semble-t-il la raison pour laquelle beaucoup d'efforts sont faits pour leur réussite. A contrario, l'instruction des filles n'est pas valorisée parce qu'elles sont appelées à être entretenues par leur mari, de ce fait, dans nos sociétés l'accent est mis sur leur capacité à effectuer des travaux domestiques (Diallo 2003).

Or, on remarque depuis ces dernières années que les esprits changent. Il semblerait, avec la crise économique et sociale, qu'on ait compris que les femmes pouvaient valoir autant que les hommes en matière de production. Il faut souligner que le contexte dans lequel nous vivons ne permet plus de choisir librement un métier pour les deux sexes, sans avoir au préalable bénéficié au moins d'une formation adéquate. En effet, au moment où le développement devient problématique, les individus créent sur le terrain parce qu'il y va de la qualité de leur vie, de leur survie et du sens de leur existence. Les femmes entrepreneures innovent dans le présent tout en repensant le monde traditionnel. Loin des conflits d'écoles, l'imagination et la créativité des femmes va donner naissance à de nouveaux univers économiques, sociaux et culturels inattendus. L'un des aspects de cette créativité féminine est l'intégration des enfants dans les activités de la génitrice du fait du chômage chronique que vit le monde actuellement. Pour ne pas nier l'évidence « *dans une société où la logique de solidarité existe encore, où le tissu familial demeure, préparer sa retraite, c'est d'abord investir dans ses enfants* » (F.Sarr 1998). Comme le souligne

Labazée, dans certaines conditions, les liens communautaires et même familiaux sont au cœur d'une économie des investissements sociaux pratiquée avec habileté par les entrepreneurs africains. (1995).

La première interrogation est : qu'est ce qui prédispose les femmes entrepreneures Sénégalaises à utiliser leurs enfants dans leurs activités économiques ? Les femmes sont au cœur de la transmission des savoirs ; ont-elles le pouvoir de transformer leur histoire ?

Au delà de cette association, nous pouvons nous poser des questions sur ces pratiques qui doivent avoir des raisons profondes : Dans quelles conditions les femmes intègrent-elles leurs enfants ? Les femmes sont-elles en train de penser le développement autrement ? Les entreprises dirigées par des femmes ne sont-elles pas plus audacieuses ? Comment s'y prennent-elles pour réussir cette intégration ? De quelle manière les enfants perçoivent-ils cette intégration familiale ? Ces enfants enrôlés ont-ils été descolarisés au profit des activités génératrices de revenus ? N'ont-ils jamais été à l'école avant d'être intégrés, sont-ils victimes du chômage ou ont-ils délibérément choisi de travailler avec leur mère ?

MODELE D' ANALYSE

I-Définition des concepts

Nous commencerons par l'évolution de la notion d'entrepreneure depuis sa création jusqu'à nos jours. Ce n'est que vers le 18^{ème} siècle que le risque est associé à la notion d'entrepreneuriat (l'entrepreneur est celui qui acceptait de fournir des biens ou services à un prix déterminé, assumant les profits ou les pertes pouvant découler de la réalisation du contrat), la notion d'entrepreneur avait une résonance économique. C'est au 20^{ème} siècle qu'on lui associe la notion d'innovation. Pour Joseph A. Schumpeter (1935), c'est l'entrepreneur qui est au

centre du développement des sociétés capitalistes. C'est son avènement dans les sociétés sous-développées qui est la condition nécessaire de leur développement. Pour Schumpeter, l'entrepreneur se définit par sa fonction. Il distingue 4 types d'entrepreneurs :

- le fabricant commerçant qui s'est illustré avant la révolution industrielle ;
- le capitaine d'industrie, contrôlant une industrie sans en être nécessairement le propriétaire.
- le directeur, salarié le plus souvent, mais ayant la responsabilité effective de la gestion.
- le fondateur, créateur de l'entreprise à n'importe quel titre.

Il est surtout innovateur et cette fonction peut résulter :

- de la fabrication d'un bien nouveau,
- de l'utilisation d'une technique nouvelle de production,
- de l'ouverture d'un nouveau marché,
- de la conquête d'une nouvelle source de matières premières ou de semi-produits.
- de la réalisation d'une nouvelle forme d'organisation de la production.

Mary Agnès Lewis (1997) définit l'entrepreneur comme un indépendant qui est son propre employeur et qui prend le risque et exige des gains d'une entreprise dans le but de faire du profit. Selon Ndongo et Ouédraogo⁸, en termes strictement néo-classiques, l'entrepreneurship est une activité où une personne « exploite » une opportunité définie essentiellement par la différence entre deux prix. Une opportunité est par exemple la différence entre le prix du riz Thaïlandais à l'importation et le prix du même produit sur le marché en gros à Dakar.

Yvon Gasse définit en 1982, l'esprit entrepreneurial comme « une volonté constante de prendre des initiatives et de s'organiser compte tenu des

⁸ Bernadette Ndongo et Lucie Ouédraogo . « Femmes et entrepreneurship au Sahel ». Groupe de recherche Femme-Sahel Université de Laval. 1991.

ressources disponibles, pour atteindre des résultats concrets ». Il s'agit de l'appropriation et la gestion des ressources humaines et matérielles dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus⁹. Sa définition prend en compte les petites activités de production dans lesquelles excellent les africaines.

Ouédraogo et Lent apportent un autre éclairage en tenant compte du cas particulier africain. Ils considèrent l'entrepreneure comme « la femme dont les activités économiques, au-delà de son ménage, génèrent suffisamment de revenus pour maintenir ou développer cette activité ».

Les femmes entrepreneures africaines ont une certaine particularité. L'entreprise du secteur informel s'occupe aussi bien des motivations économiques que sociales. L'entreprise sénégalaise dirigée par une femme obéit à une logique contraire à l'occidentale. En effet le modèle d'organisation en vigueur au Sénégal semble prouver qu'une approche où l'économique et le social sont solidaires est possible.

Dans cette étude, toute activité économique structurée ou en processus de structuration ayant une existence économique indépendante de celle du ménage sera considérée comme une entreprise. La performance de l'entreprise ne sera pas considérée comme un critère fondamental dans cette étude. Donc, ici, il s'agit surtout de voir les motivations qu'ont les femmes en associant leurs enfants à leurs activités économiques.

L'association ou la collaboration des enfants aux activités économiques peut renvoyer à diverses idées. Le terme association employé depuis le milieu du 18^{ème} siècle désigne l'action de se réunir durablement, et par extension, tout groupement d'individus unis dans un but déterminé. Au sens restreint, le terme désigne un groupement de deux ou plusieurs personnes qui mettent en commun,

⁹ Bernadette Ndong et Lucie Ouédraogo. « Femmes et entrepreneurship au Sahel ». Groupe de recherche Femmes-Sahel. Centre Sahel-Université de Laval. 1991.

de façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que celui de partager des bénéfices. Le phénomène associatif répond certaines fois à la propension des hommes à se regrouper de manière structurée pour la réalisation d'un objectif collectif.

Dans le cadre de cette étude, nous nommerons association la participation des enfants aux activités de manière volontaire ou sur la demande de leur génitrice. Cette association n'est pas formelle au départ, elle peut relever d'un désir de la mère de se faire aider par son enfant pour diverses raisons, de ce fait, elle peut être déterminante dans l'avenir de l'entreprise mais aussi dans la suite des activités professionnelles de l'enfant. Mais de manière claire, en choisissant le terme association, nous pensons à la participation informelle des enfants aux activités économiques de leur mère.

Cette association des enfants aux activités économiques peut leur conférer un pouvoir informel susceptible d'évoluer avec le temps. Au sens général, le pouvoir désigne la faculté d'agir propre à l'individu. Ce qui va dans le même sens que la définition de B. Russel (1938), selon ce dernier le pouvoir consiste en « *la production d'effets recherchés* ». Pour Hobbes : « *le pouvoir d'un homme consiste dans ses moyens présents d'obtenir quelque bien apparent futur* ». Ce qu'on ne souligne pas dans ces définitions c'est le caractère relationnel du pouvoir. En effet pour avoir du pouvoir, il faut avoir des ressources et il faut aussi que ces ressources soient mobilisées. En fait, il faut noter que le pouvoir consiste pour la plus grande part en des relations asymétriques entre acteurs et groupes d'acteurs, et son exercice est conditionné par une distribution inégale des ressources selon Max Weber. Un pouvoir légitime bénéficie d'une part d'un consentement actif, pour une autre, d'un acquiescement résigné de la majorité de ceux sur lesquels il s'exerce. Le pouvoir des enfants des femmes entrepreneures leur est conféré par le fait que la structure où ils évoluent a été mis sur pied par leur mère. En plus de cela, ils bénéficient de la confiance de cette dernière et

par la même occasion, ils exercent un contrôle sur le déroulement des activités dans l'entreprise en l'absence de leur génitrice. Cette situation peut évoluer, car en intégrant leurs enfants, les femmes peuvent se reposer sur des contrôleurs de confiance, ce qui leur permet de s'octroyer des absences pour diverses raisons. Quand elles réussissent à mettre sur pied une structure où évoluent un de leurs enfants, elles commencent à être en situation de pré-retraite.

Le mot enfant n'est pas pris ici au sens strict du terme, parce que nous sommes conscients du fait que pour une mère un individu reste « son » enfant même s'il a plus de 40 ans. C'est ainsi que dans cette étude, toute personne qui évolue dans la structure de sa génitrice sera désignée par le terme enfant même s'il est majeur et adulte.

II- HYPOTHESES DE RECHERCHE

L'entrepreneuriat des femmes est un phénomène qui s'est intensifié à la faveur de la crise économique et des PAS, il a été suivi par l'intégration des enfants par les femmes entrepreneures. Pour expliquer un tel phénomène l'on pourrait, à notre avis, avancer l'hypothèse principale selon laquelle :

- ❖ L'intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère est fonction d'une volonté de sécurisation à la fois des enfants et de l'entreprise.

Cette situation peut s'expliquer à travers l'hypothèse secondaire suivante :

- ❖ L'abandon précoce de l'école, l'inactivité des enfants et la disponibilité des diplômés qui créent une main-d'œuvre de confiance gratuite, proche et rentable.

III- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Nous avons porté notre choix sur ce sujet pour étudier un phénomène sociologique certain. A travers cette étude nous voulons mesurer l'impact du phénomène de l'enrôlement des enfants par les parents sur la famille et la perception qu'en ont les différents acteurs sociaux. Nous avons constaté un phénomène qui prend peut-être de l'ampleur avec le contexte de crise dans lequel nous vivons. Dès lors, ce phénomène peut être présenté comme une stratégie de lutte contre la crise économique.

MODELE THEORIQUE

Nous avons choisi comme modèle théorique l'interactionnisme de Burgess¹⁰, l'utilitarisme de Gary Becker¹¹ en passant par l'analyse économique féministe de Diane Elson¹².

C'est l'intersubjectivité qui se trouve au centre de l'interactionnisme dans la mesure où :

¹⁰ Bernadette Bawin-Legros avec la collaboration de Jean François Stassen Sociologie de la famille. Le lien familial sous questions. Collection ouverture sociologique, 1996, Paris Bruxelles.

¹¹ Idem.

¹² Diane Elson, « Analyse de genre et science économique dans le contexte de l'Afrique », inédit 98-119p.

- a) Les êtres humains agissent non pas en fonction des autres mais en fonction des représentations qu'ils se forgent des autres et de leurs actions.
- b) Les représentations naissent dans les interactions sociales et non dans l'esprit de l'individu lui-même.
- c) Le sens donné aux interactions se modifie sans cesse dans le cours même des interactions.

Ernest Burgess de l'Université de Chicago qui développe en 1926 l'approche interactionniste de la famille considère celle-ci comme une entité de personnes en interactions permanentes. Selon Burgess, l'émancipation économique de la femme constitue l'événement le plus favorable au changement à l'intérieur de la famille car c'est cette émancipation qui déclenche la disparition progressive des fonctions traditionnelles de la famille.

L'égalité conquise par les femmes à l'intérieur du couple, que ce soit sur le plan économique, culturel, politique ou social a profondément bouleversé les interactions familiales. Cependant, pour Burgess, l'indépendance peut se révéler plus potentielle que réelle. En outre, si l'égalité de principe est affirmée, elle ne signifie en aucun cas identification ou interchangeabilité des rôles. Ceux-ci demeurent interdépendants créant des rôles d'égalité dans la différence.

Burgess a conceptualisé deux structures familiales qui s'opposent : il s'agit de la famille institution et de la famille compagnonnage. En ce qui nous concerne, c'est la famille institution qui nous intéresse en ce qu'elle reflète ce qui se passe dans notre société.

La famille institution selon Burgess se caractérise par le fait que sous le même toit vivent plusieurs générations. Les grands parents demeurent près de leurs enfants garçons mariés et filles restées célibataires. Les filles mariées quittent

le foyer familial au moment du mariage pour rejoindre celui de leurs époux et des parents de celui-ci.

Ce mode d'organisation s'effectue grâce à une intégration très forte sous la pression de facteurs externes comme les lois, la tradition, la religion et l'entourage. La viabilité de cette intégration est assurée par l'autorité du chef de famille à laquelle tous les membres de la famille sont soumis. Le ciment du mariage institution est le sens du devoir qui est en fait une forme euphémisée de la contrainte.

Au sein du mariage institution, la solidarité familiale est assez forte. Ici, c'est la stabilité de la famille qui est la fin première : le divorce est frappé de honte et, amour ne rime pas avec mariage, où les ruptures et les discontinuités vont à l'encontre des mœurs. Dans ce cas, tout est fait pour assurer la continuité de la famille, et rompre signifie s'auto détruire, principalement pour la femme.

On peut noter cependant que de nos jours, la femme participe à l'industrie et au monde du travail. L'entrepreneuriat féminin a supplanté le cadre domestique. En fait, les femmes ont largement œuvré pour le gain de leurs droits économiques, politiques, sociaux et éducatifs.

L'interactionnisme de Burgess trouve un sens dans notre étude en ce qu'elle s'adapte à la famille sénégalaise en particulier. En effet la famille sénégalaise est telle que le définit Burgess, composée par la présence de plusieurs générations au sein d'un ménage. Tout est fait pour que l'individu trouve ses repères et soit en mesure de se situer par rapport au reste de la famille. Dans ce contexte, l'émancipation du moins économique de la femme peut être à la base de mutations au sein de la famille et par la même occasion créer une redistribution des rôles. Cette redistribution des rôles n'est pas manifeste en général, cependant, elle est perceptible, car on peut s'apercevoir du nouveau statut des femmes au sein de la famille et de leur influence sur celle-ci. Ce qui demeure c'est que les femmes ne désirent pas affirmer cela, dès lors, il est

compréhensible que Burgess qualifie cela « d'émancipation peut-être plus potentielle que réelle ». Ceci peut être compréhensible dans la société sénégalaise, car ici, les valeurs relatives au comportement de la femme sont très fortes. De ce fait, les femmes n'osent pas affirmer le statut que leur confère leur nouveau statut économique. Elles préfèrent occuper une place derrière leur conjoint, place que leur désigne la religion et la tradition. C'est dire alors qu'une relation hiérarchique lie mari, femme et enfants. Chacun est tenu de respecter son devancier dans ses divers agissements au risque de mettre en péril son au-delà. Sachant cela, les femmes entrepreneures conscientes de leur pouvoir économique au sein de leur famille, adoptent le profil bas au sein du ménage et essaient d'avoir la conciliation du conjoint. Les enfants ayant atteint un certain âge sont susceptibles de comprendre la négociation quotidienne qui se poursuit au sein du foyer.

Les femmes sont conscientes du fait qu'elles jouent une grande part dans l'avenir de leurs enfants, donc, elles essaient de faire tout leur est possible pour leur garantir la réussite. Ce qui traduit l'intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère, car l'entreprise peut devenir un élément de développement économique des enfants et par la même occasion de la famille. Or, essayer d'assurer l'avenir des enfants pour les femmes c'est se garantir une retraite paisible dans tous les sens du terme. Dès lors, on pourrait dire que l'enrôlement des enfants est quelque part utile à la famille, car cela peut lui permettre d'être à l'abri du besoin dans l'immédiat et dans l'avenir. Ce rôle de garante de l'économie familiale que jouent les femmes cause la difficile expansion de leurs activités économiques, ces femmes combinent le social et l'économique.

Le rôle économique des femmes au sein de la famille et dans la société n'est plus à prouver. Préférant ne pas discuter de cela, Diane Elson met l'accent sur le caractère « invisible » de l'économie féminine du fait des « biais en faveur des hommes ». Une attention particulière est portée au concept de « biais en faveur

des hommes » plus flexible que celui de « genre ». Selon l'auteur, lorsqu'un pays est sous ajustement structurel dans un environnement économique détérioré, les femmes sont obligées de consacrer plus de temps à des activités génératrices de revenus. Elles continuent à travailler entre 12 et 18 heures par jour, ce qui cause une surcharge des jeunes filles qui trouvent moins de temps pour étudier. L'apport global des femmes en temps de travail augmente. Par contre, l'apport supplémentaire est fourni par les filles en âge d'aller à l'école. L'ajustement structurel et le processus de ré-allocation du travail peut affecter lourdement et même désintégrer le processus de production et la pérennisation des ressources humaines considérées comme éternelles dans les modèles de la macro-économie.

Il est indéniable que le processus de reproduction et d'entretien des ressources humaines est différent de la production des autres ressources. Il ne répond pas de la même façon aux signaux économiques : quand le bénéfice de la reproduction baisse, les mères ne « jettent » pas leurs enfants et ne les laissent pas « pourrir » sur place, car les ressources humaines ont une valeur intrinsèque et pas seulement instrumental. Tout cela pour dire que les mères sont grandement intéressées par l'avenir de leurs enfants surtout dans la société sénégalaise où nous vivons. Etant donné que la polygamie occupe une place importante dans les mœurs Sénégalaises, les femmes peuvent être appelées à prendre en charge leurs enfants lorsqu'ils n'ont aucune source de revenus. De ce fait, elles essaient d'endiguer ces problèmes en s'occupant de diverses manières de l'avenir de leurs enfants.

Un retard a été accusé dans la prise en compte de l'économie informelle féminine dans les analyses macro-économiques et micro-économiques. De ce fait, le rôle économique des femmes dans la survie familiale n'est pas pris dans les indicateurs économiques. En effet, pour qu'on se rende compte de ce rôle, il faut que les activités génèrent des revenus importants. Pour que ces activités

atteignent un stade de développement avancé, il faut que les femmes soient aidées dans leur foyer. Or cette aide est fournie soit par les enfants soit par des membres proches de la famille. Certaines fois, les femmes ont besoin d'aide dans leur travail et dans ce cas aussi, ce sont les enfants qui constituent la première main-d'œuvre de confiance. En fait, la charge de travail des femmes est transférée sur les enfants et en général sur les filles en ce qui concernent les travaux domestiques. Cette accoutumance au travail peut être considérée comme un tremplin pour l'avenir des enfants dans les activités de la mère. Ce qui est profitable pour la mère parce que la réussite des enfants, dans nos sociétés, lui incombe d'abord.

C'est dire alors que les femmes prennent en charge leurs enfants jusqu'à l'âge où ils pourront le faire eux-mêmes ou bien même au-delà. Or, dans le contexte incertain où nous vivons actuellement, les femmes « occupent » leurs enfants quand elles en ont la possibilité. Dès lors, l'intégration des enfants dans les activités génératrices de revenus de leur mère peut être un exemple à saluer. Selon la nouvelle économie des ménages, le ménage est une entreprise ayant une fonction standard d'assistance sociale qui serait d'assurer le bien-être de l'ensemble des membres de la famille.

Dans ce contexte, l'approche utilitariste ou la théorie de l'échange trouve une place. Comme le montre Caillé, ce sont les aspects pratiques et théoriques du paradigme qu'il faut comprendre.

Gary Becker de l'Ecole de Chicago, Prix Nobel d'Economie en 1993, a appliqué un modèle strictement économique et rationnel aux comportements qui, jusque-là, n'avaient pas été abordés en ces termes. Il met en œuvre un modèle théorique qui fait reposer les comportements au sein de la famille sur un calcul coût / bénéfice au sens le plus utilitariste du terme. Dans la même mouvance, Bertrand

Lemenicier¹³ définit la famille « *comme une entreprise ou une communauté d'intérêts qui offre à ces membres des bénéfices de toutes sortes qu'il serait difficile de se procurer à un prix raisonnable sur le marché* ». Ces bénéfices peuvent être d'ordres divers allant du matériel à l'immatériel. Ils peuvent être l'assurance en cas de maladie, ou de la perte d'un emploi aux soutiens financiers ou affectifs accordés aux anciens qui ne peuvent plus travailler ou aux jeunes victimes de la conjoncture.

Selon Gary Becker, on considère que le bien-être à venir des enfants va dépendre à la fois des efforts que les parents consentent et de la manière dont ils vont mobiliser les ressources qui sont à leur disposition. La notion d'investissement situe le problème du calcul rationnel dans la durée, c'est-à-dire que l'on accepte un sacrifice maintenant en escomptant un profit plus tard. Les tenants de la théorie du capital humain, évaluent généralement ce profit selon le niveau d'études atteint par l'enfant une fois adulte et le revenu qu'il pourra en tirer à un moment plus difficile du cycle de vie de ses parents. Nous pouvons recadrer cette dernière assertion, en soulignant que dans le cas des femmes entrepreneures, il semblerait que c'est la prise de rôle précoce des enfants qui assure pérennité, fiabilité et solidité des affaires. Car la théorie ne prend en compte que l'investissement que constitue les études, or de nos jours, les études ne sont plus aussi rentables qu'auparavant dans nos sociétés ; d'où la nécessité de trouver d'autres voies et recours au chômage croissant. L'intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère constitue une des voies. Les femmes entrepreneures considèrent leurs proches comme des valeurs qu'elles utilisent à bon escient afin de développer leurs activités économiques.

Comme l'écrit Francis Godard, une confusion permanente traverse ces théories à propos de la définition des bénéficiaires et des investissements consentis. En fait, cette question est féconde, parce qu'elle pousse à penser en termes de

¹³ Bernadette Bawin-Legros, Sociologie de la famille. Le lien familial sous questions

bénéfices présents et futurs. En fait, il pose deux questions majeures selon nous : l'enfant est-il le représentant d'une lignée ou d'une entreprise de production de capital humain ? l'enfant joue-t-il pour son propre compte en essayant, y compris par l'affection, de maximiser ses bénéfices ? Même si dans les premiers temps, le bénéfice de l'intégration de l'enfant à l'entreprise est profitable d'abord à la mère. L'enfant pourra toujours tirer profit de la pérennisation de l'entreprise, puisqu'elle lui assurera une source de revenus, mais ce qui est plus important est qu'il aura une certaine liberté que lui confère la propriété familiale.

Cette théorie nous pousse à penser que les relations au sein de la famille peuvent être des relations utilitaires. Les mères peuvent être amenées à rentabiliser leurs relations avec leurs enfants en les utilisant présentement et dans le futur. Ceci semble être une stratégie afin de bénéficier de la force de travail des enfants dans la bonne marche de l'entreprise et en plus de s'assurer une retraite paisible. C'est la raison pour laquelle, les femmes peuvent payer à leurs enfants une formation en rapport avec l'activité de l'entreprise, pour qu'ils puissent s'y intégrer efficacement. Cela rassure les fondateurs et participe à la formation de l'enfant en tant que membre et acteur de la pérennité de l'entreprise. Ce qui sera non seulement profitable à l'entreprise, à l'enfant mais surtout à la mère. En fait toute la famille y trouve son compte puisqu'elle leur assure une vie paisible. Ce qui présente que des avantages pour la famille, puisque l'entreprise peut constituer un tremplin pour les générations futures.

CHAMPS D'ETUDE

Nous avons choisi comme lieu d'étude la région de Dakar. En sa qualité de capitale économique et politique, Dakar regroupe la majeure partie des actifs du Sénégal. L'activité économique y est plus dense avec le Port Autonome de Dakar et

l'Aéroport International Léopold Sédar Senghor. Bien que les femmes évoluent dans divers domaines allant du commerce au bâtiment en passant par la haute couture et la restauration, elles excellent dans l'import-export, donc Dakar est pour elles un lieu propice de développement de leurs activités économiques.

La ville de Dakar abrite aussi les sièges de la majeure partie des associations de femmes entrepreneures. Le Rasef, l'Afepes, le Meds, l'Afao... Ce sont ces corporations qui nous ont permis de cibler les femmes interrogées dans cette étude.

CHAPITRE II- METHODOLOGIE

La méthode qualitative sera utilisée dans cette étude, nous l'avons choisie parce qu'elle permet de comprendre les perceptions et les motivations des acteurs.

I/-Choix de l'échantillon

Etant consciente de la densité des activités entrepreneuriales des femmes, nous n'avons pas cherché à les contacter directement une à une. Nous avons pris contact avec les structures et les corporations des femmes entrepreneures. Nous sommes allé au bureau du Mouvement des Entreprises du Sénégal (MEDS), là nous avons été mis en rapport avec une femme présentant les critères des cibles de notre étude. Puis nous sommes allé au Réseau Africain des femmes entrepreneures (RASEF), là nous avons été mis en contact avec un lot de 5 femmes présentant les caractéristiques requises. Enfin nous avons visité l'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprise au Sénégal (AFEPEPES), là-bas, nous avons également été mis en contact avec 5 femmes.

A partir de là, nous avons expérimenté la technique « **boules de neige** ». Il s'agit ici de demander aux personnes interrogées de nous mettre en contact avec d'autres femmes entrepreneures qui travaillent avec leurs enfants. Cette technique est très simple et très pratique, il s'agit de constituer l'échantillon en demandant à quelques informateurs de départ de fournir des noms d'individus pouvant faire partie de l'échantillon. Après cela, il s'agira de prier ces individus remplissant les critères de participer à l'étude. On pourra demander à ces nouvelles personnes de contacter à leur tour d'autres individus. On procédera de la sorte jusqu'à ce que l'on juge l'échantillon significatif.

En ce qui concerne cette étude, nous avons interrogé 24 personnes composées de 12 mères et de 12 enfants.

II/-Techniques d'investigations

Nous comptons élaborer des guides d'entretiens à question semi-directifs axés sur les thèmes de l'étude. Nous comptons interroger les enfants enrôlés afin de mieux comprendre leur itinéraire, par là même nous pourrions cerner les raisons qui les ont poussés à travailler avec leur mère et la perception qu'ils ont de leur situation actuelle.

Nous avons porté notre choix sur la méthode qualitative parce que nous sommes conscients du fait que personne mieux que les individus interrogés ne peut rendre compte parfaitement de leur vécu passé et du présent. Le guide d'entretien à questions semi-directives leur permettra de construire eux-mêmes la trame de leur vie, ces personnes jouiront d'une liberté relative qui leur permettra de raconter leur histoire avec leurs propres mots. « le discours s'organise ainsi, autour d'une synergie interactive entre le chercheur et l'acteur qui raconte lui-même sa trajectoire, ses actions, ses comportements, ses sentiments et ses projections dans son entreprise actuellement et dans le futur ». Comme le souligne F. Ndiaye (2003), le dessein à travers l'approche qualitative, est de comprendre l'expérience vécue dans sa totalité, mais également de saisir les interactions et les dynamiques internes qui composent le phénomène de l'entrepreneuriat féminin.

L'entretien se déroule entre un interviewé et un interviewer. Il a pour but de favoriser la production d'un discours de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. L'entretien intègre en son sein une semi-directivité parce qu'aucune intervention de l'interviewer n'est jamais indépendante des guides ou schémas implicites qui structurent sa vision du problème.

Le guide d'entretien des femmes entrepreneures s'est attardé sur deux points essentiels. Le premier point consiste au démarrage et à la vie de l'entreprise, ce point essaie de voir le contexte du début des activités entrepreneuriales, le type d'aide dont les femmes disposaient à l'époque

III/ - TRAVAIL EXPLORATOIRE

LIEUX DE DOCUMENTATION

Nous avons commencé par la recherche documentaire, nous avons lu les documents qui traitent non seulement de l'entrepreneuriat féminin mais aussi de la famille et du rôle qu'y jouent les femmes. Pour cela nous sommes allés vers les centres de documentation tels que l'Ifan (Institut Fondamental d'Afrique Noire), le Codesria, la Bibliothèque Universitaire, l'OIT (Organisation internationale du Travail), la Fdea (Femmes Développement et Entreprise en Afrique), la Chambre de Commerce de Dakar, le Ceci... Lire ce qu'on nous a proposé dans ces centres de documentation nous a permis d'avoir quelques idées sur l'entrepreneuriat féminin, de prendre connaissance de l'état de la recherche sur le sujet, de l'effectif des femmes entrepreneures et de pouvoir élaborer notre problématique.

PRE- ENQUETE

Au cours de l'étude que nous avons faite durant notre année de maîtrise, nous nous sommes rendu compte que les filles étaient les auxiliaires de leur mère. Il était établi que les filles étaient prédisposées à reprendre les activités de leur mère. Nous nous sommes dits qu'il serait intéressant de mener l'étude sur des activités féminines en cours de structuration ou déjà structurée.

C'est de là qu'est partie l'idée de mener cette étude. Après avoir lu les ouvrages de base sur l'entrepreneuriat féminin. Nous nous sommes rapproché de certains professeurs spécialiste en Sociologie de la famille afin d'être corrigé et critiqué. Nous avons discuté avec des femmes entrepreneures afin de jauger l'importance de la participation des enfants à leurs activités.

L'ENQUETE EFFECTIVE

Nous avons commencé l'étude à la mi Juin . Avec les lenteurs indépendantes de notre volonté, nous avons poursuivi jusqu'à la mi-Septembre. Notre enquête a connu des périodes difficiles durant lesquelles, il nous a été difficile de trouver des rendez-vous avec les femmes entrepreneures. Il a fallu l'intervention de personnes ressources pour que l'enquête redémarre.

OBSTACLES RENCONTRES

Notre enquête s'est bien déroulée. Cependant, elle a été longue du fait de l'indisponibilité des femmes entrepreneures. Nous avons éprouvé d'énormes difficultés à obtenir des rendez-vous avec ces femmes même si nous avons été recommandé par une de leur structure. En plus de cela du fait de la densité de leurs activités, il était difficile pour ces femmes de trouver un moment à nous consacrer. Elles sont toujours entre deux avions ou deux conteners ou dans des réunions associatives ou politiques. De ce fait, notre enquête a connu de longues périodes de stagnation dus au manque de temps de ces femmes.

La rivalité entre les femmes entrepreneures est un fait, c'est la raison pour laquelle même si une de leurs consœurs nous mettait en rapport, une certaine

réticence était perceptible. Certaines d'entre elles essayaient de prendre connaissance de notre entretien avec leur consœur avant de pouvoir nous parler. En effet, évoluant pour certaines d'entre elles dans le même domaine d'activités, la concurrence et la rivalité faisaient la loi insidieusement.

La plupart des femmes interrogées étant analphabètes, il y avait une certaine crainte des services étatiques tels que les Impôts et la Douane qui empêchait les femmes d'être très explicites sur leurs activités. En plus de cela du fait des us et coutumes du pays, il n'était pas aisé pour certaines femmes de parler de leur association avec leurs enfants. Ce qui témoigne du caractère sensible de notre sujet. Certaines femmes ont annulé les rendez-vous qu'elles nous avaient accordés parce qu'elles ne saisissaient pas la raison de notre intérêt pour leur association avec leurs enfants. En fait, même si elles ne l'ont pas dit explicitement, nous avons cru comprendre que c'est à cause du « mauvais œil ».

Pour toutes ces raisons, notre échantillon n'a pas atteint le nombre de 30 souhaité au départ. En plus, à cause de l'imminence de la date de dépôt du mémoire, il nous était difficile de continuer nos entretiens. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes limités à un échantillon de 24 personnes.

**DEUXIEME PARTIE : INTEGRATION DES ENFANTS DANS
L'ENTREPRISE : UN TREMLIN POUR L'ESSOR FUTUR DE
LA FAMILLE.**

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION ENQUETEE.

Nous avons interrogé 12 (douze) mères et 12 (douze) enfants d'où l'effectif total de 24 (vingt-quatre) personnes. Parmi les 12 (douze) enfants interrogés 3 (trois) ont entre 20-25 (vingt et vingt-cinq) ans, 4 (quatre) entre 25-30 (vingt-cinq et trente) ans, 4 (quatre) entre 35-40 (trente-cinq et quarante) ans et une personne âgée de 52 (cinquante deux) ans. Parmi les 12 (douze) mères interrogées, nous trouvons 1 (un) qui a entre 40-45 (quarante et quarante-cinq) ans, 3 (trois) entre 45-50 (quarante-cinq et cinquante) ans, 1 (un) entre 50-55 (cinquante et cinquante-cinq) ans, 4 (quatre) entre 55-60 (cinquante-cinq et soixante) ans, 2 (deux) entre 60-65 (soixante et soixante-cinq) ans et puis enfin 1 (un) âgée de 72 (soixante-douze) ans.

Tableau 1 : Niveau d'études des enquêtés

Niveau d'études	analphabètes	primaire	secondaire	supérieur
femmes	7	1	4	0
enfants	0	2	4	6
total	7	3	8	6
%	29	13	33	25

Tableaux 2 : Ages

Enquêtés âge	femmes	enfants
15-20 ans	0	0
20-25ans	0	3
25-30 ans	0	4
30-35 ans	0	0
35-40 ans	0	4
40-45 ans	1	0
45-50 ans	3	0
50-55 ans	1	1
55-60 ans	4	0
60-65 ans	2	0
65-70 ans	0	0
70-+	1	0
total	12	12

Parmi les femmes entrepreneurs, nous pouvons remarquer que 7 n'ont jamais été à l'école, 1 a fait le primaire, 4 ont atteint le niveau d'études secondaire et aucune d'entre elles n'a atteint le niveau supérieur. Paradoxalement, 6 parmi les enfants d'entrepreneures interrogés ont atteint le niveau supérieur, 4 ont atteint le niveau secondaire et 2 se sont arrêtés au niveau primaire. Nous remarquons que tous les enfants sont allés à l'école contrairement à leur mère. Ce qui veut dire que les femmes entrepreneures peuvent recourir aux services de leurs enfants ne serait ce que pour les travaux de lecture, d'écriture et éventuellement de calcul. Donc ils se familiarisent avec les transactions de leur mère dans certains cas. En fait, l'analphabétisme des femmes ne leur cause pas

de problèmes d'expertise, ni de compréhension, mais pour ce qui est de leurs relations avec les banques, les fournisseurs, les clients...elles ont besoin de l'intermédiaire de leurs enfants afin de comprendre et d'être comprises. Les enfants représentent des intermédiaires de confiance pour leur mère, de ce fait leurs connaissances sont mises à contribution pour l'exécution de certaines tâches dans l'entreprise.

Nous avons remarqué que les garçons ont atteint un niveau d'études plus élevé que les filles. L'analphabétisme où l'abandon précoce de l'école par ces dernières favorise la mise à contribution des filles dans l'entreprise de leur mère, ce qui fait qu'elles acquièrent plus d'expérience que les garçons. Cependant que ces derniers soient intégrés dans l'entreprise de leur mère malgré leurs études peut vouloir dire que les conséquences de la crise sont ressenties par les diplômés. C'est la raison pour laquelle les filles qui étaient considérées au départ comme main d'œuvre par leur mère sont rejointes par les hommes afin de mieux exploiter les opportunités qui s'offrent à l'entreprise de leur mère. Il semblerait que l'accent soit mis actuellement sur la création et la stabilisation de l'emploi de l'enfant au sein de l'entreprise de la mère.

Parmi les femmes interrogées, on trouve 8 qui sont mariées, 2 qui sont divorcées et 2 qui sont des veuves. Ce tableau montre la charge familiale des femmes, même si elles sont mariées elles veillent aux besoins de leur famille et dans la majeure partie des cas, elles ont des conjoints qui sont à la retraite. De ce fait, elles sont les principales pourvoyeuses de la famille. Les femmes divorcées aussi ont à leur charge leurs enfants en plus d'assumer leur statut de divorcées dans une société où le mariage tient une place très importante. De ce fait, elles rencontrent plus de problèmes au quotidien. Comme le souligne une des femmes interrogées,

D N, 47 ans, divorcée, 6 enfants : « faire vivre la famille en ces temps de crise est très dure, en plus de payer le loyer, le manger et la scolarité des enfants, leur père ne donne pas un sou pour l'entretien de ces enfants depuis notre divorce »

Parmi les personnes interrogées, nous avons eu aussi 2 veuves, celles là aussi ont à leur charge leurs enfants.

En fait, quelle que soit leur situation matrimoniale, les femmes ont à leur charge leur famille mais surtout leurs enfants. Elles s'intéressent au plus haut point à l'avenir de leurs enfants et essaient de les aider et les conseiller du mieux qu'elles peuvent.

Tableau 3 : SITUATION MATRIMONIALE DES ENFANTS

Sit. Mat. ¹⁴ sexe	mariés	divorcés	célibataires	total
filles	3	2	2	7
garçons	2	0	3	5
total	5	2	5	12
%	42	16	42	100

En ce qui concerne les enfants interrogés, on trouve autant de célibataires (5, cinq) que de mariés (5, cinq) et 2 (deux) divorcés. Ce tableau montre que la majeure partie des enfants sont assez mûrs puisqu'on en trouve 9 (neuf) qui ont des enfants et qui par la même occasion peuvent avoir une motivation autre que celle d'aider leur mère. Quelle que soit leur situation matrimoniale, les enfants ont leurs obligations. Ces besoins peuvent varier, mais ceux qui sont mariés et ceux qui ont divorcé ont plus d'obligations puisqu'ils ont à leur charge des enfants. En ce qui concerne les célibataires, ils sont tenus de faire tout ce qui

¹⁴ situation matrimoniale

est en leur possible pour aider leur mère dans leurs affaires. Ils ont moins de charges et par conséquent tous leurs efforts sont dirigés vers l'essor de l'entreprise.

Nous avons eu des entretiens avec 7 (sept) personnes de sexe féminin et 5 (cinq) personnes de sexe masculin. Etant donné que les femmes s'activent plus dans le commerce, elles sollicitent la majeure partie du temps leurs filles pour les aider. Ces dernières abandonnent très tôt l'école, ce qui crée leur disponibilité dès le départ. C'est la raison pour laquelle, on trouve plus de filles parmi les enfants enquêtés. Le commerce reste le domaine de prédilection des femmes parce qu'elles y sont très à l'aise, du fait de l'interaction entre les acteurs. **Les femmes ont toujours eu comme domaine de prédilection le commerce, parce que c'est un secteur qui leur permet d'être maîtresses de leur temps et d'allier leur différents rôles avec leur travail.**

Parmi les enfants enquêtés, on trouve aussi des garçons qui sont au nombre de 5 (cinq). Même si cela ne constitue pas leur vocation au départ les garçons sont mis à contribution pour différents aspects de la gérance de l'entreprise.

CHAPITRE IV : PROCESSUS DE L'ASSOCIATION MERE/ ENFANTS.

I/ INFLUENCE DES PREMIERES ACTIVITES ENTREPRENEURIALES DES FEMMES SUR LES ENFANTS.

Tableau 4 : Premières activités des femmes

Premières activités	effectifs	%
Commerce	8	68
aviculture	1	8
Enseignement de la couture	1	8
couture	1	8
Secrétariat	1	8
total	12	100

Les premières activités des femmes ont parfois nécessité de l'aide de la part de leur famille élargie mais aussi de la part de leurs enfants. Quand elles débutaient leurs activités, les femmes devaient faire face à certaines charges au sein de leur ménage et dans leurs activités entrepreneuriales. Par conséquent les petits travaux qu'effectuaient leurs enfants pouvaient être d'une grande aide pour elles. Les enfants se familiarisent petit à petit avec les responsabilités de leur mère dans la vie professionnelle et domestique.

Il faut dire que pour leur première activité, les femmes entrepreneures n'érigaient pas de barrières entre leurs activités génératrices de revenus et leur vie familiale. De ce fait les enfants collaboraient de manière informelle avec leur mère, ils pouvaient faire cela sans savoir que c'était une activité génératrice

de revenus en tant que telle. La majeure partie des femmes a pris comme appui le ménage pour pouvoir développer leurs premières activités entrepreneuriales. Lorsque les femmes ne ploient pas sous la charge de travaux domestiques, elles en profitent pour mener des activités économiques.

Comme le montre N D, 72 ans, restauratrice : *« la première activité génératrice de revenus que j'ai entreprise est la couture, je travaillais chez moi. Quand mes filles descendaient de l'école, elles m'aidaient à faire les ourlets et les petits travaux. Plus tard quand j'ai commencé à faire de la restauration chez moi, mes enfants m'aidaient dans le service à leur descente de l'école et par la même occasion ils permettaient aux serveurs de se reposer. »*

T W , 59 ans abonde dans le même sens en disant que : *« j'ai fait comme première activité le commerce. J'achetais des jeans, des blousons, des chaussures au marché Sandaga que je revendais aux élèves gendarmes car j'habitais dans un camp de gendarmerie. Donc cela ne m'empêchait pas de remplir mes obligations de femme mariée »*

D'autres enfants ont été associés aux activités de leur mère, dès le départ ils ont fréquenté le terrain avec leur génitrice. Ce qui leur a permis d'acquérir de l'expérience et en même temps d'alléger les charges de leur mère. Car la plupart d'entre elles devaient assurer des travaux domestiques, de ce fait, les femmes avaient des remplaçants ou des aides de confiance.

M D, 38 ans, se rappelle : *« lorsque je descendais de l'école, lors des jour fériés et des vacances, j'allais tout le temps au marché sur l'étal de friperie de ma mère. Je l'aidais à vendre, mais aussi à calculer, à écrire...autant que je me souviens, j'ai toujours baigné dans cette ambiance »*

A G, 39 ans abonde dans le même sens en déclarant : « *j'allais souvent au magasin de ma mère à la descente de mes cours. Je l'aidais , il m'arrivait de vendre ou de tenir la caisse. Je me suis familiarisée petit à petit avec le travail.* »

Donc les enfants, ont constitué dès le départ des personnes de confiance pour l'allègement, le contrôle et le suivi des activités de leur mère. Donc l'association des enfants aux activités peut durer depuis un certain temps, seulement sa formalisation vient avec la structuration des activités entrepreneuriales. Ce compagnonnage mère/enfant participe à la formation de l'enfant et à l'acquisition d'expérience à capitaliser avec les études.

II/ FORMATION DES ENFANTS ET DOMAINE D'ACTIVITES

Bien que le commerce soit leur domaine de prédilection, c'est un fait que les femmes entrepreneures innovent de manière permanente. Le tableau suivant témoigne de la diversité des domaines d'activités des femmes.

Le tableau 7 témoigne d'une part de la diversité des formations et de la diversité des domaines d'activités des femmes entrepreneurs. D'autre part ce tableau montre que certains enfants ont été formés sur le tas, de ce fait, ils n'ont pas dépassé le niveau secondaire.

Tableau 5 : Secteurs d'activités et formations des enfants

secteur ¹⁵ / formation enfants	Commerce	secrétariat	assistance	bancaire	CAP aff ¹⁶	MasterAd des	Entrepre-neurship	Froid	Formation infformat.	Géographie	total
Ag. voy ¹⁷	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Commerce	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	3
Magasin de froid	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
BTP	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2
Atelier de confection	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2
Haute couture	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Restauration	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Vte de prod nformatiques ¹⁸	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
total	1	2	1	1	1	1	1	1	3	1	12

Comme le confirme N.L, 28 ans, 3^{ème} secondaire : « j'ai commencé assez tôt à aider ma mère. Non seulement j'allais au marché vendre à la criée comme elle, mais aussi j'emmenais des babioles à vendre à l'école et je partais parfois en voyage avec elle. »

¹⁵ Secteur d'activité

¹⁶ Master administration des affaires

¹⁷ Agence de voyage

¹⁸ Vente de produits informatiques

D.M, 24 ans, niveau CM2 de renchérir : *« c'est ma mère qui m'envoyait de la marchandise à vendre. J'étais au marché de Sandaga et je vendais des habits d'enfants. Par la suite, quand elle a commencé son commerce à Djeddah, elle m'emmenait avec elle et jusqu'à présent je travaille avec elle ici et là bas. »*

Les activités de la génitrice peuvent influencer les enfants au point de les amener à délaissier leurs études pour se consacrer aux activités économiques. Ce qui leur permet d'acquérir de l'expérience. L'expérience est aussi importante que les études en ce qui concerne les affaires. La combinaison des deux demeure cependant, l'idéal des parents et des enfants. Cela à leurs yeux est un atout de taille qui permet d'être au fait des réalités du monde des affaires et de ne pas se faire arnaquer.

Comme le confirme A .N, 62 ans, analphabète, chef d'entreprise de BTP : *« il y a 3 choses dans la vie : « xel, xam xam ak alal (l'intelligence, les connaissances et l'argent), j'ai eu la bonne idée de mettre sur pied une structure, mon fils a suivi des études en rapport avec le monde des affaires, il ne peut qu'être utile à l'entreprise ».*

Parmi les enfants interrogés, nous remarquons que la majeure partie ont suivi une formation où des études supérieures. Nous distinguons plusieurs qui ont suivi des études en rapport avec les activités de leur mère. Ce qui peut être voulu parfois par la mère. Comme l'affirme un des enfants interrogés :

M.D, 38 ans, Master en administration des affaires option gestion internationale :

« lorsque je suis parti étudier au Canada, je comptais faire sciences politiques, quand j'en ai parlé à ma mère, elle a fait des investigations. Elle m'a appelé par la suite pour me dire que si je suivais cette branche j'allais rentrer au Sénégal. Elle

m'a conseillé de suivre une formation en rapport avec l'entreprise et l'économie. Finalement j'ai suivi son désir.»

Cela témoigne que les enfants ont une qualification qui leur permet de trouver du travail ailleurs que chez leur mère. Même si ce qu'ils ont appris n'a pas toujours de rapports avec ce qu'ils font chez leur mère, il n'en demeure pas moins qu'ils évoluent dans le secteur d'activités qu'elle. Cela peut avoir plusieurs causes qui varient selon le contexte du début effectif de l'association mère-enfant.

Pour ce qui est du cas de P.D.N, 38 ans, Bac + 3 ans en commerce international et marketing, directeur général de la société de BTP de sa mère : *« il est vrai que lorsque j'étais adolescent je fréquentais les magasins de ma mère. Même lorsque j'étais étudiant aussi je continuais à le faire. Cependant, en 1990 quand je suis venu en vacances, j'ai vu que les affaires étaient mal gérées surtout en ce qui concerne la comptabilité. J'en ai parlé à ma mère. Quand je suis retourné en France poursuivre ma formation, ma mère m'appelait tout le temps pour me dire de rentrer prendre en main ses affaires puisqu'elle ne pouvait plus faire confiance aux personnes qui travaillaient avec elle. J'ai dû interrompre mes études après le Bts alors que je prévoyais de faire un Master. »*

N.M.S, 52 ans, Bac+ 3 ans, assistante sociale abonde dans le même sens mais différemment : *« j'ai été obligée de démissionner de mon travail pour pouvoir aider ma mère dans son restaurant. C'est à la suite de l'une de ses maladies que les médecins lui ont interdit de faire des efforts. Ma mère ne voulait ni vendre son restaurant ni le donner en gérance, donc, j'étais obligée de reprendre ses activités. Je l'ai fait par devoir parce que je sais que mes parents ont investi dans le restaurant et qu'ils l'ont depuis près de 30 ans. Je l'ai fait pour eux et pour ma famille, par devoir ».*

K .D, 24 ans, Bac+1 en Entrepreneurship déclare que « *l'association avec ma mère a été effective et formelle en 2000, j'étais venu en vacances parce que j'étudiais aux EU. Cette année a coïncidé avec la nomination de ma mère à la tête d'une association de femmes entrepreneures. Elle n'avait plus le temps de s'occuper correctement de ses affaires, elle m'a expliqué qu'elle ne pouvait faire confiance à n'importe qui, elle m'a dit qu'elle avait besoin d'une personne de confiance, capable de gérer ses activités entrepreneuriales. Après m'avoir expliqué tous ses problèmes, elle m'a prié de rester pour l'aider* ».

En fait, dans notre société, la mère exerce un latent ou manifeste pouvoir de coercition sur ses enfants. De ce fait, les enfants peuvent être contraints d'aider leur mère. La femme est responsable de l'avenir de ses enfants donc elle y veille et elle estime toujours savoir mieux que quiconque ce qui est bien pour ses enfants. De ce fait, l'interprétation de cette association par les enfants peut être différente de celle de leur mère. Il faut souligner par ailleurs que les femmes ont presque toutes commencé par le petit commerce, leurs activités ont connu une évolution en terme de densité et de diversification.

Le déterminisme familial joue un rôle dans l'avenir professionnel des enfants. Ces enfants contrairement à la plupart, ont eu la chance d'être nés de mères entrepreneures. De ce fait quand la conjoncture s'est durcie en termes de chômage, de déflation... ces dernières sont venues à la rescousse. C'est la raison pour laquelle on remarque la diversité des domaines d'évolution des enfants. Leurs études peuvent ne pas avoir de rapports avec leur fonction dans l'entreprise de leur mère.

Une fois encore le rôle de la femme comme garante de l'ordre et de la stabilité de la famille est mis en exergue. Elles s'occupent de nos jours du rôle instrumental et du rôle affectif dans la famille. Elles gèrent l'économie familiale

et la production de biens matériels grâce à leur statut économique à l'intérieur du foyer et hors de celui-ci. Les femmes donc grâce à leurs activités entrepreneuriales créent des sources de revenus pour leurs enfants et participent à la stabilité de leur famille et celle de leurs enfants.

Ces différents rôles montrent que l'interactionnisme de départ qui crée l'association est différent de l'utilitarisme qui se forme au fur et à mesure que dure l'association. De manière plus claire nous pouvons dire que c'est grâce à la filiation que les femmes entrepreneures ont associé leurs enfants au départ. Cependant, c'est après que le caractère utilitaire de ce travail s'est posé avec acuité pour les femmes et pour les enfants. C'est un service mutuel qu'ils se rendent, d'où le caractère utilitaire de l'association : les femmes veillent à pérenniser l'entreprise par la formation et la sensibilisation de leurs enfants et ces derniers ont une source de revenu en plus de l'expérience qu'ils acquièrent.

III/ CONTEXTE ET DEBUT EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Tableau 6 : Durée effective de l'association mère-enfants

Nbre an ¹⁹ âge	1 à 4ans	5 à 9ans	10 à14 ans	15 à 19 ans	total
20-25 ans	5	0	0	0	5
25-30 ans	1	0	0	1	2
30-35 ans	0	0	0	0	0
35- 40 ans	0	0	3	1	4
40- 45 ans	0	0	0	0	0
45-50 ans	0	0	0	0	0

19

50- 55 ans	0	0	1	0	1
total	6	0	4	2	12
%	50	0	33	17	100

Le contexte du début de l'association mère enfants peut être divers et peut avoir une durée relative. Ce tableau nous permet de visualiser l'expérience acquise par l'enfant grâce aux activités économiques de sa mère. Certains d'entre eux évoluent depuis assez longtemps dans l'entreprise de leur mère. La durée de l'association va d'1 (un) à plus de 19 (dix-neuf) ans, ce qui peut être compréhensible dans la mesure où l'âge des enfants interviewés va de 20 (vingt) à 52 (cinquante-deux) ans. Cependant, on remarque des cas de figure assez intéressants. Comme par exemple cette jeune femme de 28 (vingt-huit) ans qui totalise 16 (seize) ans d'expérience avec sa mère, ce qui veut dire qu'elle a commencé assez tôt à aider sa mère. Ce qui explique d'autre part le fait qu'elle n'ait pas dépassé la 3^{ème} secondaire. L'âge des enfants n'a pas grand chose à voir manifestement avec l'expérience qu'ils acquièrent avec leur association avec leur mère. Comme par exemple cette femme de 52 (cinquante-deux) ans qui a commencé à aider sa mère depuis 10 (dix) ans. En fait, il semblerait que c'est le contexte où se trouvent l'entreprise, la mère ou l'enfant qui détermine le début de l'association.

Certaines femmes entrepreneures souhaitent que leurs enfants évoluent dans le même secteur d'activités qu'elles. L'association des enfants aux activités peut être aussi due au hasard, comme elle peut être aussi parfois le souhait de l'enfant. En fait, on peut trouver un panel de raisons à l'association des enfants aux activités de leur mère, c'est une aide mutuelle tant au niveau de la mère qu'au niveau des enfants. C'est l'utilitarisme au sens propre du terme, car on peut trouver des raisons qui favorisent l'enfant et d'autres qui favorisent la mère.

Comme en atteste B N, 20 ans, fille d'une propriétaire d'agences de voyages
« quand je commençais dans l'agence en 2003 j'étais en vacances mais je voulais alléger les charges salariales de ma mère, comme c'était les premiers pas de l'agence, j'ai occupé le poste de secrétaire ».

N M S, 52 ans, fille d'une propriétaire de restaurant renchérit en disant : *« ma mère avait des problèmes de santé, or le travail de restauration est très prenant, je suis venue l'alléger à cause de ses problèmes de santé »*

K D, 25 ans, fils d'une femme d'affaires confirme par ces mots : *« ma mère n'étant plus jeune pour voyager comme avant, il fallait que quelqu'un de dynamique prenne en charge les voyages pour assurer l'import-export »*

B T, 37 ans, fille d'une propriétaire d'un atelier de haute couture titulaire d'un CAP bancaire, abonde dans le même sens par ces mots : *« dans les années 80, ma mère avait besoin de quelqu'un pour la seconder dans la gérance de l'atelier, c'est la raison pour laquelle je suis venue travailler avec elle ».*

Donc au moment de l'association formelle, certaines femmes avaient réellement besoin d'aide dans leurs activités économiques. Etant donné que la plupart des enfants ont toujours aidé leur mère de manière informelle, lorsque le besoin d'aide se fait pressant ils sont rappelés pour occuper une fonction dans l'entreprise.

D'autres enfants ont été amenés à travailler avec leur mère pour des raisons inhérentes à leur situation professionnelle. C'est le cas de certains des enfants interviewés.

M D, 28 ans, fille d'une propriétaire d'atelier de couture déclare : *« la société où je travaillais éprouvait des difficultés, j'ai fait partie des employés mis au chômage. Je n'avais pas le choix, parce que je n'avais plus de travail, je ne faisais rien à la maison. Ma mère m'a forcé à venir travailler dans son atelier, elle ne voulait pas que je reste à ne rien faire ».*

D M, 25 ans, fille d'une propriétaire d'atelier de confection donne à peu près la même explication : *« j'avais abandonné l'école assez tôt, je ne faisais pas grand chose à la maison. Ma mère m'a poussé à venir dans son atelier au marché chaque jour et elle m'a formé. Maintenant c'est moi qui gère l'atelier en sa présence et en son absence ».*

A G, 39 ans, fille d'une commerçante se souvient : *« j'avais perdu mon travail de secrétaire dans la boîte où j'étais. Puis j'entrepris de suivre des cours d'anglais, finalement je les ai laissé tomber parce que ma mère m'a donné un magasin de vaisselles à gérer, c'est là que j'ai commencé à travailler avec elle ».*

Les femmes essaient d'occuper leurs enfants, lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Dans notre société, les femmes ont aussi pour rôle de veiller à la réputation de leurs enfants par rapport au reste de la famille, au voisinage bref à l'entourage direct et indirect. Les femmes se sentent concernées au plus haut point par tout ce qui se dit sur leurs enfants, de ce fait, elles font tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'ils soient exempts de critiques. C'est le mode de socialisation en vigueur depuis des siècles au Sénégal qui assigne à la femme le rôle de garante de la grandeur future de ses enfants. C'est la raison pour laquelle, les femmes cherchent toujours à caser leurs enfants filles ou garçons

afin qu'ils aient une occupation qui puisse leur générer un peu de revenus. Mais aussi pour que leur entourage ne trouve rien à dire sur leur inactivité.

Elles se donnent aussi pour rôle d'assurer l'avenir professionnel de leurs enfants dans la large mesure de leurs possibilités. Ce qui est peut-être une caractéristique des femmes entrepreneurs de Dakar.

Au delà de ce fait, les femmes occupent leurs enfants inactifs pour les former afin qu'ils puissent les aider mais aussi prendre la relève plus tard. Donc en plus de leur créer du travail lorsqu'ils en ont besoin, les femmes entrepreneures préparent la relève en vue de prendre leur retraite.

CHAPITRE V / CRISE ECONOMIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENFANTS

I / PERCEPTION DE LA CRISE ECONOMIQUE PAR LES FEMMES ENTREPRENEURES

La crise économique et ses conséquences ont été une des principales raisons de l'intensification des activités entrepreneuriales féminines. La crise n'a pas baissé d'intensité depuis le début en 1973 (mille neuf cent soixante treize). Avec la mondialisation et la globalisation, les petites économies éprouvent d'énormes difficultés pour rester à flot. Les pays du Sud comme le Sénégal rencontrent plus de difficultés. Les femmes ont trouvé comme solution au début de la crise l'entrepreneuriat.

Tableau 7 : DUREE DES ACTIVITES ENTREPRENEURIALES

durée	- de 5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-30ans	30-40 ans	+ de 40 ans	total
effectifs	1	2	0	2	3	2	2	12
%	8	17	0	17	25	17	16	100

La plupart des femmes interrogées ont commencé leurs activités entrepreneuriales depuis une dizaine d'années au moins. Donc elles ont vécu les changements progressifs que l'économie Sénégalaise a subit. Elles sont conscientes qu'avec les politiques libérales mis en œuvre par le G8 (groupe des pays les plus développés au monde), les temps risquent d'être plus durs pour leurs enfants. Elles savent que les chances pour que leurs enfants aient un travail bien payé s'amenuisent de jour en jour.

Comme le dit, K N, 47 ans : *« je veux que mes enfants apprennent et maîtrisent mon commerce à Djeddah, car de nos jours même ceux qui ont des diplômes ne trouvent pas de travail, à plus forte raison ceux qui n'en ont pas. Je les ai pris avec moi, parce qu'ils ne travaillaient pas, au lieu de rester à la maison, ils pouvaient m'aider dans mes activités. En plus je leur donne du travail, parce que tout le monde ne peut travailler dans un bureau ».*

S S, 44 ans témoigne : *« la crise économique a un impact certain que l'on vit tous les jours. Mes garçons ne travaillent pas tout le temps et mon mari est à la retraite. Je ne peux que leur donner mon propre exemple. Je les associe à mes activités, ils vont livrer parfois la marchandise, ils m'aident et je ne les laisse pas rester à la maison les bras croisés ».*

Certaines d'entre elles sentent la crise économique, mais s'estiment heureuses parce qu'elles ont trouvé une source de revenus pour leurs enfants.

Comme le montre M G, + de 50 ans en disant : *« nous ressentons tous la crise économique, mais l'essentiel est de faire en sorte que les dépenses n'excèdent pas les revenus. J'ai eu la chance de travailler avec mes enfants, mais beaucoup de jeunes diplômés restent sans travail ».*

Les femmes analysent la crise grâce à leur propre expérience. Elles comparent leurs forces actuelles et leurs forces d'antan, et analysent l'impact de la crise sur leurs activités. Cette comparaison leur permet de mieux mesurer les conséquences de la crise sur leurs activités et sur leur famille.

O D, 47 ans l'atteste en disant : *« je suis consciente de l'impact de la crise car tous mes investissements et réalisations ont été faits entre 1984 et*

1994. Là où on pouvait gagner 30% on ne gagne que 10% actuellement. Le gap entre les coûts et les bénéfices sont de plus en plus importants ».

Ces femmes ont duré quelque peu dans l'entrepreneuriat et on effectué des voyages dans les différents continents. Elles ont glané leur expérience au fil de leurs activités, de leurs déboires et de leur périple, par conséquent elles ont un flair certain en affaires. Donc si elles choisissent d'intégrer au moins un de leurs enfants dans leur entreprise, c'est parce qu'elles pensent que cela leur sera bénéfique.

Un des enfants enquêtés K D, 25 ans l'atteste en disant que : *« grâce à l'association avec ma mère, j'ai pu avoir d'autres activités avec l'entreprise en tant que sous traitant de produits informatiques. L'entreprise de ma mère a gagné un marché de produits informatiques et je suis le principal revendeur à Dakar »*

En fait les enfants sont conscients des opportunités que peut leur offrir leur association avec leur mère.

Comme le dit S N, 44 ans mère de D M, 25 ans : *« en l'associant ma fille à mon atelier de confection, je compte lui faire profiter des opportunités qui s'offrent à elle. Il lui arrive de gagner des marchés, à ce moment là elle traite directement avec les tailleurs et après elle tire son bénéfice»*

Même si leurs activités ont baissé d'intensité, les femmes continuent à gagner leur vie grâce à elles. En fait elles sont conscientes que leur pouvoir peut diminuer dans le futur, c'est la raison pour laquelle elles en profitent actuellement pour placer et stabiliser leurs enfants. Il faut souligner que les femmes entrepreneures de Dakar sont, soit, assez connues, soit font partie d'un groupement influent. Elles essaient de se rapprocher du pouvoir afin de

bénéficier des retombées. En fait la plupart des groupements féminins sont des clients politiques, elles participent à la mobilisation des femmes lors des élections et attendent qu'on leur facilite l'acquisition de marchés et autres. Il est possible de mesurer l'activisme politique de ces femmes en allant dans leurs lieux de rencontres, à leurs réunions et en visitant leurs locaux.

C'est dire une fois de plus que les femmes ont une stratégie pour atteindre non seulement les buts qu'elles se sont fixées en cours d'activités. Mais, elles peuvent avoir pour ambition de placer leurs enfants dans la même mouvance avant d'être en situation de pré-retraite.

Au delà de tout cela, nous nous rendons compte que les femmes entretiennent 2 (deux) familles surtout en ce qui concerne leurs enfants mariés où divorcés. En donnant à leurs enfants du travail, les femmes leur permettent d'avoir une source de revenus. Cette source de revenus permet aux enfants en retour de pouvoir satisfaire les besoins de leur famille. Donc les femmes en intégrant leurs enfants dans leurs activités sont pleinement conscientes de leurs besoins. Les enfants ainsi que leur mère en gagnent partie, puisque chacun sait que de la pérennité de l'entreprise dépend leur survie.

II- INTERACTIONS MERES/ENFANTS DANS LES ACTIVITES

L'association des enfants aux activités économiques de leur mère peut être perçue de diverses manières de part et d'autre. Cependant, nous pouvons dire qu'elle est bénéfique au départ à l'une des parties au moins.

1-PERCEPTIONS de l'ASSOCIATION

Comme nous l'avons dit ci dessus, le contexte du début de l'association peut être divers. Cependant les enfants interprètent cela de manière variable et peuvent avoir des divergences avec leur mère même si ils ne le crient pas sur tous les toits.

Comme le dit K D, 25 ans : *«C'est après une requête de ma mère que j'ai commencé à travailler avec elle. Je ne veux pas être égoïste avec ma mère, mais je ne pense pas amasser une fortune avec le travail que je fais actuellement. Parce qu'avant d'avoir une fortune à moi, il faut que celle qui est à la base de tout l'ait ! Je suis en train d'acquérir de l'expérience que je capitaliserai plus tard avec des études en travaillant avec ma mère.»*

O D, 47 ans, mère de K D 25 ans a une idée différente de l'avenir de l'entreprise et de son fils, pour elle : *« je veux que mes enfants pérennisent ce que j'ai créé, je veux que mes petits enfants travaillent dans mon entreprise à l'exemple de Peugeot, Renault qui durent depuis des générations. C'est la raison pour laquelle, j'ai tenu à les former de mon vivant. »*

N M S, 52 ans explique ces difficultés à gérer le restaurant de sa mère par ces mots : *« j'ai repris le restaurant par devoir envers mes parents et ma famille. Mais si je devais rechercher du travail, je me tournerai vers autre chose qui soit plus en rapport avec ma formation d'assistante sociale et qui soit moins stressant qu'un restaurant. En fait, les temps ont changé, mes parents n'en ont pas conscience, mais il est difficile de faire tourner un restaurant avec toutes*

les taxes et la concurrence déloyale des gargotes en ville. Le travail de restauratrice est très stressant. »

Le point de vue de N M S est différent de celui de sa mère, car pour N D, 72 ans : *« je ne vois d'inconvénients à ce que ma fille soit intégrée à mon entreprise. J'ai pas eu de difficultés à l'intégrer, car mes filles avaient l'habitude de fréquenter le restaurant ».*

Les parents ne saisissent pas toujours les perceptions de leurs enfants par rapport à une longue intégration de l'enfant dans l'entreprise. Que les enfants soient formés sur le tas où qu'ils aient effectué des études, ils désirent toujours avoir quelque chose à eux. Ils savent que l'entreprise ne leur appartient pas, donc ils nourrissent secrètement le rêve d'avoir leur propre entreprise. Comme en atteste les points de vue divergents de cette mère et de sa fille :

Pour T W, 59 ans : *« en évoluant dans mon magasin, ma fille acquiert de l'expérience, mais en plus, elle se fait de l'argent. elle pourra toujours travailler même quand je ne serai plus là, car le commerce est une bonne activité musulmane recommandée par le Prophète (PSL). »*

Sa fille A G, 39 ans déclare de son côté : *« j'ai envie d'avoir mon propre magasin, de gérer quelque chose qui soit à moi. Parce que quoiqu'on dise, le magasin où je suis appartient à ma famille. »*

Il semblerait que les enfants ont de plus en plus confiance en eux selon la durée de l'association. Après plusieurs années d'association et d'apprentissage, les enfants finissent par assimiler les rouages du monde de l'entrepreneuriat. Ils peuvent avoir des projets pour leur avenir et nourrir le secret de les mettre sur

piéd. Cependant, ils sont un peu craintifs de l'accueil que leur réservera leur génitrice. Comme l'atteste B T, 37 ans, gérante de l'atelier de haute couture de sa mère : *« j'ai pas mal de projets, mais je sais que si je m'en vais, l'entreprise ne marchera pas. Seulement, elle n'est pas à moi, il faut que j'aie ma propre affaire, mais je sais que ma mère ne sera pas contente. »*

Les enfants réalisent que même s'ils travaillent toute leur vie pour l'entreprise de leur mère, elle ne sera jamais exclusivement à eux. Même si cette association a été initiée par leur mère, elle peut devenir très problématique après la disparition de cette dernière. Désirant prendre leurs dispositions, les enfants tout en sachant qu'ils doivent une fière chandelle à leur mère, ne perdent pas de vue leur ambition.

Nous avons pu remarquer que les enfants qui avaient une certaine prédisposition à penser à leur avenir évoluent dans une structure qui n'éprouve aucun problème. De manière claire, nous voulons dire que les enfants dont les mères éprouvent des difficultés pensent d'abord à aider leur mère à stabiliser l'entreprise, avant de penser à se mettre à leur propre compte. Cette phase de stabilisation et d'essor peut durer des années, ce qui est une accumulation d'expérience pour les enfants. C'est dire alors que même si les enfants sont capables de créer et de mener leur propre affaire, ils préfèrent s'occuper de la structure de la génitrice afin non seulement de la rendre rentable pour la famille mais aussi de la pérenniser. Ce qui renvoie une fois de plus au rôle et au statut de la femme dans la famille, elle est tour à tour mère protectrice mais respectée et crainte par ses enfants. Ces derniers estiment lui devoir leur « réussite » et par conséquent essaient de satisfaire ses désirs.

Les enfants ont certainement raison de ne pas perdre de vue que l'entreprise ne leur appartient pas. En effet, les femmes entrepreneures ont durement travaillé pour atteindre leur niveau de réussite actuel, c'est la raison pour laquelle, elles managent avec une certaine rigueur leurs employés, leurs enfants y compris. C'est peut être cette rigueur qui témoigne de la dureté et de la conviction des femmes en affaires. C'est tout le sens que reflète la perception des enfants par rapport à l'entreprise où ils évoluent. Les femmes entrepreneures travaillent à les rendre conscients dans la gestion des biens et services de l'entreprise. Comme le dit O D, 47 ans : *« je leur inculque le sens des responsabilités, ils ne doivent pas dilapider l'argent sous prétexte que c'est à maman. Il leur faut être rigoureux et éviter le laisser aller. »*

CHAPITRE VI: MOTIVATIONS PROFONDES DU CHOIX DE L'ASSOCIATION MERE/ ENFANTS

Au delà des raisons invoquées plus haut quant aux motifs du choix de l'association des enfants aux activités, il en existe d'autres plus profondes. Parmi ces motivations la confiance et la préparation de la pré-retraite figurent en bonne place.

I- LA CONFIANCE : PREMIERE MOTIVATION DES FEMMES

La plupart des femmes entrepreneures sont analphabètes, de ce fait tout au long de leur expérience certaines d'entre elles ont été victimes de mésaventures d'ordre divers. C'est la raison pour laquelle, on remarque qu'elles recrutent la plupart du temps dans leur entourage. Cependant de plus en plus, elles ont tendance à prendre sous leur aile leurs enfants afin de les former.

Le début de l'association est certes variable, cependant nous remarquons que les secrets du métiers sont partagés avec les enfants. Bien qu'elles soient dures avec leurs enfants, les femmes entrepreneures ne se comportent pas en employeurs avec eux. Comme le dit si bien K D, 25 ans, homme de terrain de sa mère : *« si j'étais sous la tutelle d'un employeur, je ne serai pas aussi libre et il n'accepterait pas de me montrer des secrets puisqu'il n'aura pas confiance en moi. »*

Les femmes essaient de leur imposer la rigueur, le sens des responsabilités de diverse manières. Mais, elles éprouvent une grande confiance envers leurs enfants. Comme l'ont répété plusieurs d'entre elles : *« les enfants savent ce qui se passe, ils sont au courant de nos problèmes, de nos attentes et de nos motivations donc ils ont plus de « yermanté » (pitié) envers nous. »*

La notion de « yermandé », revient toujours dans les propos des femmes quant à leurs motivations sur le choix de leurs enfants. Qu'il s'agisse des entreprises en plein essor où des entreprises en difficulté, les femmes interprètent grandement les raisons de leur choix par cela.

D N, 47 ans, propriétaire d'une agence de voyages en difficultés atteste de la confiance qu'elle voue à sa fille en déclarant : *« ma fille ne supporte pas de me voir me débattre dans des problèmes. En plus de cela je lui fais confiance parce qu'elle sait garder les secrets et c'est elle qui traite les dossiers confidentiels. »*

K C, 50 ans témoigne par ces mots : *« j'ai choisi mes enfants parce que j'ai plus confiance en eux. Ils éprouvent du yermandé pour moi parce qu'ils sont au courant des difficultés que j'éprouve. Je prendrai pas le risque de prendre des étrangers, parce qu'ils peuvent me voler d'autant plus que je suis malade il m'arrive d'être absente. »*

A N, 60 ans déclare : *« mes enfants savent que j'ai trimé pour eux, c'est la raison pour laquelle ils ont pitié de moi. Ils évitent de me nuire dans mes affaires. »*

Comme le montre aussi S S, 44 ans : *« je peux me permettre de vaquer à d'autres occupations la tête tranquille. Ma fille s'occupe de tout, elle me représente. »*

A N, 62 ans déclare : *« non seulement je fais confiance à mon fils mais je sais aussi qu'il est compétent. En plus il me permet de me reposer quand il est là. »*

La confiance que les femmes vouent à leurs enfants peut être due à un fait en particulier : les enfants aussi bien que leur mère savent que tôt ou tard, l'entreprise reviendra aux premiers. De ce fait, ils ont intérêt à en prendre soin

parce que c'est à eux. Comme l'a dit M G, + de 50 ans, propriétaire d'un atelier de haute couture : « *alal kène dou sa gueune borom.* » (*un patrimoine est mieux géré par son propriétaire.*)

Un fait demeure constant au Sénégal : si les femmes travaillent dur c'est pour leurs enfants. L'interactionnisme mère/ enfants est si complexe que l'on peut retrouver une multitude d'éléments qui forment un tout. C'est dire alors que cet interactionnisme est présent au sein de la famille et dans la vie professionnelle. Il peut être variable selon les familles et selon les relations entre la mère et l'enfant, cependant, il est perpétuellement présent. Les femmes inculquent à leurs enfants le sens de la bonne gérance afin de les préparer à prendre la relève. Les enfants comprennent alors qu'ils seront appelés plus tard à gérer les affaires économiques de leur mère.

Les femmes entrepreneures ne voient pas d'inconvénients à l'intégration de leurs enfants dans leur entreprise. Au contraire, il n'y a que des avantages. Pour elles, les inconvénients ne peuvent venir que des enfants.

La confiance qu'affichent ces femmes vis à vis de leurs enfants n'était pas évidente au début de l'association. Cette intégration s'est bien passée dans la majeure partie des cas comme nous l'avons expliqué plus haut. Il n'y a pas de cas de refus mentionnés. Il faut dire que la conjoncture amenuise considérablement les chances d'obtenir un travail qui présente les mêmes avantages à long terme.

Il faut dire qu'avant leur parfaite intégration, les enfants sont utilisés comme contrôleurs. C'est à dire qu'ils exercent une fonction de dissuasion vis à vis des employés et des intrus puisqu'ils sont tenus de faire un compte rendu à leur mère. Comme l'a bien dit une femme interrogée, T W, 59 ans : « *bou fi sa dom nékké da fay melna ya fi nék.* » (la présence de mon enfant équivaut à ma présence). N L, 28 ans abonde dans le même sens en disant : « *je travaille depuis*

longtemps avec ma mère. Elle me fait confiance parce qu'elle sait que je ne lui porterai jamais tort dans ses affaires. Elle a pu s'en rendre compte elle même : elle avait un magasin au départ, maintenant elle en a plusieurs. »

Les enfants qui travaillent avec leur mère entrepreneure sont entrés en activité en ayant en tête l'idée que l'entreprise est à eux. De ce fait, ils ne doivent pas ménager d'efforts pour le développement de l'entreprise. Ils sont conditionnés par leur mère de manière à se rendre utiles à l'entreprise. Cet utilitarisme est réciproque entre la mère, l'enfant et l'entreprise : chacun y trouve son compte.

La femme entrepreneure a un homme ou une femme de confiance qui saura prendre soin de la structure en sa présence comme en son absence. Elles saura aussi que la source de revenus qui entretient la famille est entre de bonnes mains. Comme l'a dit une des femmes interrogées : « *sa dom dou la yakhal.* » (ton enfant ne peut pas te nuire). Au delà de la fonction de contrôle qu'ils exercent dans l'entreprise, les enfants sont conscients de leur rôle d'innovateurs dans les activités économiques de leur mère. Les femmes sont de plus en plus dépassées par le monde des nouvelles technologies, de la couture, du commerce... Les enfants viennent à la rescousse afin de remettre du sang neuf grâce à leur imagination et à leur esprit d'entreprise que leur confère l'appartenance de la structure à leur mère. Comme l'ont souligné :

D M, 25 ans , gérante de l'atelier de confection de sa mère : « maintenant, c'est moi qui décide des modèles à coudre pour l'exposition. Je traite directement avec les clients, je n'ai plus besoin d'attendre que ma mère arrive pour lui demander son avis. D'autant plus qu'elle n'est plus au fait des nouveautés de la couture sénégalaise. »

A G, 39 ans, gérante du magasin de textiles de sa mère abonde dans le même sens par ces mots : « j'innove avec quiétude dans le magasin, je ne rends compte

à personne. Je peux décider du prix d'un tissu selon les réalités du marché et l'imposer à ma mère. Elle se plie à ce que je dis dans le magasin, puisqu'elle n'est plus au courant de ce qui se passe dans le marché. »

Les femmes entrepreneures commencent à prendre un peu de repos grâce à l'entrée en action de leurs enfants. Elles se reposent surtout des longs voyages qu'imposent le commerce, de la dureté des transactions du monde des affaires, de la présence perpétuelle que nécessite la surveillance du personnel au travail... En entrant dans l'entreprise mais encore après avoir subi la formation de rigueur, les enfants permettent à leur mère de penser à la retraite après des dizaines d'années d'action.

II- LA PERENNISATION DE L'ENTREPRISE ET LA PRISE DE RETRAITE DES FEMMES GRACE A LA FORMATION DES ENFANTS.

Les femmes entrepreneures savent qu'elles ne seront pas toujours actives. Or, elles ont pour ambition d'avoir une structure qui durera des générations et des générations à l'exemple de Renault ou de Peugeot comme l'a dit une femme interrogée. Comme nous l'avions expliqué plus haut, le milieu de l'entrepreneuriat est plein de rivalités. C'est la raison pour laquelle les femmes sont à la recherche de prestige non seulement vis à vis de leurs consœurs entrepreneures mais aussi de la famille élargie et du voisinage direct et indirect. Cependant, elles savent que leur âge ne leur permettra pas toujours d'être actives éternellement. Il semblerait que cela soit la raison pour laquelle, elles ont choisi de former au moins l'un de leurs enfants pour la reprise ou la continuation des activités entrepreneuriales. Une femme interrogée, D D, 56 ans, femmes d'affaires déclare : « *makk meunna xéli ndaw, wayé bou yégué xoox.* ». La majeure partie des femmes interrogées a abondé dans le sens de la pérennisation de l'entreprise

afin non seulement de fournir un tremplin à la famille actuel mais aussi à leurs petits-enfants. Comme l'attestent les témoignages suivants :

O D, 47 ans, propriétaire d'une SARL déclare : *« j'ai pour ambition de créer une structure pérenne à l'image de Renault ou Peugeot. C'est la raison pour laquelle, je forme mes enfants afin qu'ils puissent reprendre les rênes de l'entreprise. »*

M G, + de 50 ans déclare aussi : *« j'ai voulu mettre sur pied une structure afin que mes enfants puissent y travailler déjà. Je veux que mon entreprise subsiste quand je ne serai plus là. Travailler avec mes enfants leur permet d'acquérir de l'expérience afin de continuer mon œuvre. Cela permet de pérenniser l'entreprise. »*

D N, 47 ans, abonde dans le même sens : *« j'ai pris des risques en investissant dans une agence de voyages, j'aimerais que mes enfants prennent la relève après que j'aie mis sur pied une structure solide, car je ne m'aventurerai pas à confier cela à une autre personne avec tous les risques qu'il y a. »*

N D, 72 ans , propriétaire d'un restaurant déclare aussi : *« je veux faire de mon entreprise, une entreprise familiale afin que mes petits enfants prennent l'exemple de leurs parents et y travaillent. »*

Nous pouvons remarquer que quand les enfants entrent en jeu, les femmes pensent à la retraite ou sont en situation de pré retraite ce qui est compréhensible vu ce qu'on a expliqué plus haut.

D'une pierre les femmes font deux coups : en formant leurs enfants, elles veulent s'assurer de la pérennisation de l'entreprise mais aussi elles se reposent de leur péripéties. Comme l'a souligné D D, 56 ans, femme d'affaires, propriétaire d'une société de travaux publics : *« maintenant je vais au bureau*

quand je veux, car mon fils est là bas. Il est le PDG de la société et moi je suis la présidente du conseil d'administration. Je reste des semaines sans aller au bureau, j'y vais juste pour la forme. »

CONCLUSION

Cette étude est partie d'un constat empirique que nous avons fait lors de notre enquête pour notre mémoire de maîtrise. En effet le phénomène de l'entrepreneuriat féminin croît de manière accélérée, nous avons remarqué que de plus en plus, les femmes ont tendance à intégrer leur enfants dans leurs activités économiques.

L'intention première de cette étude était de répondre à la question suivante :

Qu'est ce qui prédispose les femmes entrepreneures sénégalaises à utiliser leurs enfants dans leurs activités économiques ?

Comme hypothèse principale et réponse à cette question, nous avons postulé que :

- ❖ L'intégration des enfants dans l'entreprise de leur mère est fonction d'une volonté de sécurisation à la fois des enfants et de l'entreprise.

Nous avons comme hypothèse secondaire que :

- ❖ L'abandon précoce de l'école, l'inactivité des enfants et la disponibilité des diplômés créent une main-d'œuvre de confiance gratuite, proche et rentable.

Au terme de l'enquête et de l'analyse des données, nous pouvons dire que les femmes entrepreneures choisissent leurs enfants dans le but de les occuper, de les former et de leur offrir la sécurité d'un travail. Cela leur permet par la même occasion d'être en situation de pré-retraite en laissant l'entreprise entre de bonnes mains. Cependant, ce qui demeure intéressant dans ce phénomène est de savoir non seulement ce qui motive profondément les mères mais aussi le contexte de commencement de l'association. Il semblerait que les femmes intègrent leurs enfants pour les sécuriser en les mettant à l'abri du chômage. Cela leur permet par la même occasion de les éduquer et de les former dans divers domaines de la vie, ce qui peut être à la longue une occupation

intéressante pour le développement personnel de la mère et de l'enfant. En effet, l'association est rentable pour les enfants aussi : cela leur permet d'acquérir de l'expérience à capitaliser avec les études ou d'avoir d'ambitieux projets pour leur développement personnel. Ce dernier point demeure un centre d'achoppement entre les visions de la mère et de l'enfant : les mères ne semblent pas envisager l'éventualité d'une rupture entre la structure familiale et l'enfant. Or, les enfants sont conscients du fait que l'entreprise appartient à la famille et de ce fait, ils ne sont pas entièrement libres d'en disposer à leur guise.

Il nous est permis de dire que les femmes sont en train de repenser le développement en l'adaptant au contexte économique et social du pays. Elles amortissent les conséquences du chômage sur la famille dans l'immédiat tout en prévoyant d'assurer aux enfants et à la famille une source de revenus sûre et pérenne. Pour cela, elles ont choisi parmi la kyrielle de possibilités dont elles usent d'intégrer leurs enfants à leurs activités.

Cette étude nous a permis aussi de comprendre que l'analphabétisme des femmes et le manque d'instruction ne constituent pas un handicap majeur tant que l'entreprise n'a pas atteint un seuil de développement d'où la nécessité de faire appel aux enfants instruits. Par conséquent, nous remarquons que les enfants ont étudié comparés à leur mère, cependant, l'influence de cette dernière est telle que les enfants renoncent à des carrières pour aider leur mère.

Penser le développement dans les pays pauvres, c'est intégrer les vraies femmes entrepreneures dans les cercles de prise de décision afin de capitaliser leur expertise en matière de développement social. Cela permettra aux personnes habilitées d'être au fait des possibilités de développement parallèles à celles standardisées occidentales. La créativité des femmes entrepreneures est un fait avéré, pour pouvoir utiliser pleinement leurs capacités, il faut atténuer la politisation de la dotation des marchés afin de les octroyer aux plus méritantes. Les femmes entrepreneures sont des valeurs sûres du développement

économique, connaître les motivations de leurs choix, c'est se rapprocher des stratégies de développement populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Adjamagbo. A, Antoine. P Dial. Fatou Binetou, à paraître « Le dilemme des Dakaroises entre travailler et bien travailler » in « *Gouverner le Sénégal : croissance et développement humain durable* », Paris, Karthala 251-276p.

(Antoine) & al., 1995, « *Les familles dakaroises face à la crise* », Dakar, IFAN/ORSTOM, 209 p.

Bawin-Legros. B. en collaboration avec **Stassen J F**, 1996 : « Sociologie de la famille. Le lien familial sous questions. Paris-Bruxelles , Ouverture.

Bop. C., 1985 « *Les femmes chefs de famille à Dakar* », in « *Femmes du sud, chef de famille* », sources d'informations pour le développement, Paris, ORSTOM, 237p.

Boudon. R et Bourricaud. F « Dictionnaire critique de Sociologie ». Quadrige. Presses Universitaires de France.

Dianor. O., 1997 « *La créativité des femmes dans le nouveau paysage socio-économique Sénégalais* ». Institut Universitaire d'études du développement de Genève. 171-188p.

Dépelteau. F, 2000, « *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats* », les Presses Universitaires de Laval. 417 p.

Doumit El Khoury. A, 1996, « *Les femmes chefs de famille : Etat de la recherche et réflexions méthodologiques* » in « *Femmes du Sud, chefs de famille* », sous la direction de J Bisiliat. P 13-45.

Elson. D, 1997, « *Analyse de genre et science économique dans le contexte de l'Afrique* », inédit 98-119p.

Ndiaye. F.2001-2002 « *Les relations interactives entre le vécu familial, les motivations et les initiatives entrepreneuriales des femmes au Sénégal* », 291p.

Ndoye. T., 1998-1999 « *L'impact de l'activité économique des femmes sur les rôles et statuts familiaux : le cas des femmes du marché de Diamalaye* ». (Mémoire de maîtrise).

Samb. Djibril., 1999 « Manuel de méthodologie et de Normalisation ». Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ifan CH. A. Diop.

Sarr. F., 1998 " *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir.* » Harmattan.

Segalen. M., 1981 « *Sociologie de la famille* », Armand Colin, Paris, 326 p.

Sow. F., 1991-1993 « *Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ?* » Communication au colloque « *Etat et société au Sénégal, crises et dynamiques sociales* ». Centre d'études de l'Afrique Noire/ Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop. in *Africa Développement -Codesria- Dakar-Sénégal*. P1-17.

Sy. J. H, 2002,« *Pauvreté et Hégémonismes, les sociétés africaines face aux ajustements structurels de type nouveau* ». 333p. Aide Transparence Afrique.

Tahon. M.B., 1995 « *La famille désinstituée , introduction à la sociologie de la famille* » , Québec, les Presses de l'Université d'Ottawa,.

Situation de la Femme et de l'Enfant en 2000 au Sénégal. Unicef. 82 p.

Les Sénégalaises en chiffre. PNUD.

Les femmes Sénégalaises à l'horizon 2015.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN DES FEMMES ENTREPRENEURES

Talon Sociologique

- 1- nom et prénom
- 2- âge
- 3- niveau d'étude
- 4- situation matrimoniale
- 5- nombre d'enfants
- 6- dénomination de l'entreprise

DEMARRAGE ET VIE DE L'ENTREPRISE

- 1- premières activités entrepreneuriales.
- 2- Type d'aide accessible à l'époque dans les travaux ménagers et entrepreneuriaux.
- 3- Typologie des difficultés rencontrées lors du démarrage des activités.
- 4- Apport familial dans la réussite des activités entrepreneuriales.
- 5- Raisons de la création de l'entreprise.
- 6- Type d'activités de l'entreprise.

FAMILLE ET ENTREPRISE

- 1- impact de la crise économique-sociale sur la famille.
- 2- Nombre d'enfants évoluant au sein de l'entreprise.
- 3- Raisons du choix et de l'intégration des enfants.
- 4- Avantages de l'intégration de l'enfant dans l'entreprise.
- 5- Inconvénients de l'intégration de l'enfant dans l'entreprise.
- 6- Difficultés rencontrées en intégrant l'enfant dans l'entreprise.
- 7- Ambition visée en intégrant l'enfant dans l'entreprise.

GUIDE D'ENTRETIEN DES ENFANTS

Talon sociologique

- 1- nom et prénom
- 2- sexe
- 3- âge
- 4- situation matrimoniale
- 5- profession
- 6- niveau d'études

Cursus scolaire

- 1- études effectuées.
- 2- année d'obtention du dernier diplôme.
- 3- Contenu de la formation suivie.
- 4- Rapports des études avec les fonctions actuelles (choix délibéré, hasard ou obligation ...)

Début des activités

- 1- catégorisation des travaux effectués pour la mère au départ.
- 2- Catégorisation des travaux effectués pour l'allègement des fonctions entrepreneuriales de la mère.
- 3- Année de création de l'entreprise.
- 4- Formation inculquée pour l'intégration dans l'entreprise.

Situation professionnelle

- 1- début effectif des activités au sein de l'entreprise (année et contexte).
- 2- Poste occupé au départ. (prérogatives formelles et informelles).
- 3- poste occupé actuellement (prérogatives ou informelles de ce poste).
- 4- interchangeabilité des postes (mère et enfants).
- 5- vision de l'avenir professionnel au sein de l'entreprise.
- 6- perception de l'activité au sein de l'entreprise.
- 7- type d'intégration dans l'entreprise(volontaire ou involontaire).

Perception du travail

- 1- Motifs du choix de l'entreprise.
- 2- Apport du travail effectué à l'entreprise familiale.
- 3- Interchangeabilité de postes avec la mère.
- 4- Possibilité de trouver un meilleur poste.
- 5- Perception de l'avenir.

TRANSCRIPTION DE QUELQUES ENTRETIENS

Talon sociologique

- 1- O. D.
- 2- 47 ans
- 3- terminal
- 4- 5 enfants
- 5- Oulicom Sarl

Démarrage et vie de l'entreprise

1-j'ai débuté dans les activités entrepreneuriales depuis 1984, j'ai commencé par l'aviculture tout en étant institutrice. Cependant, cela était difficilement conciliable, car c'était à la descente que j'allais aux poulaillers qui se trouvaient sur la route de Boune. J'étais tout le temps confrontée à des problèmes de vols. Après avoir passé quatre ans dans l'enseignement, j'ai choisi de démissionner pour poursuivre dans l'entrepreneuriat.

2- je vivais avec ma grand-mère, c'est elle qui m'aidait dans la maison avec les bonnes. Ce qui me permettait de mener mes activités entrepreneuriales mais c'était toujours difficile de concilier vie de famille et vie professionnelle surtout avec les voyages.

3- j'ai été confrontée à des problèmes de vols dans l'aviculture et à des problèmes de concurrence déloyale dans les cosmétiques. A la maison aussi certaines fois, mon mari comprenait difficilement les exigences de la vie d'entrepreneure.

5- je suis née dans une famille commerçante, mon père était un grand commerçant, j'ai toujours eu les affaires dans le sang. Mes enfants aussi étaient compréhensifs, ils vivaient dans le milieu et je pense qu'ils ont aussi la fibre commerçante.

6- je voulais me formaliser pour participer au développement de mon pays mais aussi pour pouvoir soumissionner aux grands marchés.

7- Oulicom Sarl. Je vends des cosmétiques, des meubles, de l'immobilier et produits informatiques.

Famille et Entreprise

- 1- je suis consciente de l'impact de crise économique, car tous mes investissements et réalisations ont été faits entre 1984 et 1994. Là où on pouvait gagner 30%, on gagne 10% actuellement. C'est la raison pour laquelle, j'ai peur pour l'avenir de mes enfants. je leur conseille d'être prudents dans leurs investissements, car le gap entre les coûts et les bénéfices est de plus en plus grand. En plus avec les agios bancaires, ce n'est plus évident.
- 2- Il y a ma fille qui gère les magasins de cosmétiques, mon fils qui gère l'électronique et l'informatique et enfin une autre fille qui le statut de salariée.
- 3- C'est mieux de gérer le patrimoine avec la famille qu'avec les étrangers « lii ngay dax mou jem ci alla ba, dax ko mou jem ci keur gui ». je veux que mes enfants pérennisent cela , je veux que mes petits fils travaillent dans la structure que leur grand mère à créé, à l'exemple de Renault, Peugeot...qui durent depuis des générations. Dans un premier temps, mes enfants sont employés en tant que salariés dans l'entreprise, puis après avoir acquis de l'expérience et lorsque j'ai confiance en eux, je les responsabilise tout en les supervisant.
- 4- C'est la formation que l'on peut donner aux enfants, ils ont la chance de bénéficier de notre expérience de notre vivant. Cela leur permettra d'être conscients, d'être responsables. Ils doivent savoir que le fait que l'entreprise m'appartienne ne leur donne pas le droit de dilapider l'argent. L'avantage c'est la formation pour la pérennité de l'entreprise.
- 5- L'inconvénient ne peut venir que d'eux, ils ne doivent pas gaspiller l'argent. Il faut qu'ils soient rigoureux et évitent le laisser-aller.
- 6- Ils ont la fibre commerçante, ils aiment bien ce que je fais, donc, ils sont entrés naturellement dans le monde des affaires.
- 7- La création d'une structure pérenne et la formation des enfants pour la reprise des rennes.

Talon sociologique

- 1- K D.
- 2- 25 ans
- 3- masculin
- 4- célibataire
- 5- Bac+1
- 6- Homme de terrain

Cursus scolaire

- 1- j'ai eu mon Gid aux Etats -Unis, c'est l'équivalent du Bac sénégalais. Après j'ai fait un an d'entrepreneurship.
- 2- C'est en 1998 que j'ai obtenu mon Gid.
- 3- J'ai commencé après des études d'entrepreneurship.
- 4- Quand j'étais enfant, je fréquentais presque tous les jours le magasin de mon grand-père, c'était un grand commerçant. Durant mon adolescence je faisais le tour des magasins de cosmétiques de ma mère pour y travailler dans le but de me faire un peu d'argent de poche. C'est pour dire que j'ai eu la fibre entrepreneuriale très tôt, ce n'était pas vraiment un hasard, si j'ai tenté de suivre des cours d'entrepreneurship.

Situation professionnelle

- 1- en 2000, j'étais venu en vacances puisque j'étais aux Etats-Unis. Cette année a coïncidé avec la nomination de ma mère à la tête d'une association. Donc elle avait plus de responsabilités, il fallait que quelqu'un prenne en main ses activités. Or, elle ne pouvait pas confier cela à une personne étrangère, cela reviendrait plus chère, mais en plus elle ne pouvait pas lui faire confiance. Elle avait déjà eu des problèmes de ce genre dans le passé. Elle m'a expliqué tous les problèmes et m'a prié de rester pour l'aider, ce que j'ai accepté. Elle m'a accompagné une fois en voyage sur le terrain à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour l'exportation. En ces temps-là, on faisait de l'exportation de produits halieutiques en Afrique Centrale.
- 2- Il est clair que mes prérogatives ont évolué, avant j'étais homme de terrain de ma mère, je faisais ses commissions, elle décidait et j'exécutais.
- 3- Aujourd'hui, grâce à mes activités dans l'entreprise de ma mère, j'ai pu avoir moi aussi mes activités. Je sous-traite avec l'entreprise de ma mère.

Actuellement je peux me permettre de lui faire part de mes idées pour innover, créer et elle en tient compte.

Perception du travail

- 1- c'est une requête de ma mère. Lorsqu'elle était jeune, elle pouvait se permettre de faire des voyages, mais actuellement, c'est difficile pour elle.
- 2- Il est clair que le « yermandé » que j'ai pour ma mère, une tierce personne ne l'éprouvera pas pour elle. En plus de cela j'essaie d'innover, en même temps, elle me rapporte puisqu'elle me montre des secrets dans les affaires qu'un employeur ne ferait pas avec son employé. Donc, je ne dois pas être égoïste, je ne pense amassé une fortune avec le travail que je fais. Mais j'accumule de l'expérience que je capitaliserai plus tard avec des études.
- 3- Il n'y a pas d'interchangeabilité, je la représente et même s'il m'arrive de prendre des décisions, je lui rends compte toujours. Il y a certaines décisions qui lui reviennent.
- 4- Je ne peux pas. Comme je l'ai dit, si j'étais sous la tutelle d'un employeur, je ne serai pas aussi libre et il n'accepterait pas de me montrer les secrets, puisqu'il n'aura pas confiance. Or ma mère essaie de m'arranger, lorsque je veux développer certaines activités.
- 5- Je compte suivre des études en Business et Management dans le but de monter ma propre structure. Là j'ai de l'expérience et je compte capitaliser cela avec des études.

Talon sociologique

- 1- A. N
- 2- 62 ans
- 3- analphabète
- 4- mariée monogame
- 5- 5 enfants
- 6- Senemac

Démarrage et vie de l'entreprise

- 1-j'ai commencé par vendre des beignets. Mes affaires ont évolué et j'ai commencé à faire de la friperie.
- 2- a cette époque là mes enfants étaient petits, ils ne pouvaient pas m'aider. Je faisais tout moi-même.
- 3-la difficulté est inhérente à la vie. En ces temps là, je m'occupais de mes enfants et de mon mari. J'assumais mes travaux domestiques et je menais mes activités entrepreneuriales.
- 4- j'ai remarqué que dans ce pays, pour être respecté, il faut être bien organisé. Je suis sortie de l'informel parce que je voulais mener mes affaires de manière légale. En plus, de cela, quand on est dans l'informel, les hommes de tenue tels que les douaniers et les policiers ne nous respectent pas. C'est plus reposant d'être en règle et cela me permet de conserver ma dignité de musulmane.
- 5-Entreprise de travaux publics.

Famille et Entreprise

- 1- il faut retour vers Dieu pour que la crise économique se tasse. Les gens croient que tout dépend des études et du modèle occidental. « gueume yalla té doylou moy capital ».
- 2- quand j'ai besoin de l'un deux, il vient m'aider.
- 3- Il m'aident en venant travailler ici certaines fois, mais ils s'aident eux-mêmes. C'est leur argent, ils ne doivent pas attendre qu'on les appelle, donc quand on les appelle, ils viennent.
- 4- C'est leur argent, ils ne peuvent que m'aider dans le bon sens, « confiance ngi ci, wayé compétence tam amna ci ». je sais qu'ils sont compétents, c'est pourquoi je fais appel à eux. Quand mon fils est là, il me permet de me reposer, parce que je ne suis pas obligée d'être là. En plus, c'est la génération de la technologie, moi, je ne sais ni lire, ni écrire, ni saisir. Il y a trois choses dans la vie : « xel, xam-xam ak alal ». j'ai eu l'idée de mettre

sur pied la structure, mon fils a suivi des études donc, il peut être utile à l'entreprise.

5- Il n'y a pas d'inconvénients, tout est discipline et éducation.

6- Je ne lui impose rien , il le fait parce que personne n'ose dire non à ses parents. C'est moi qui prend les décisions, mais j'en discute avec lui. Comme on œuvre pour la même cause, on tombe toujours d'accord.

7- Il savent que l'entreprise leur appartient. Le jour où je mourrai, ce sont eux qu'on appellera, donc c'est mieux qu'ils s'habituent.

Talon sociologique

- 1- M. D.
- 2- 38 ans
- 3- homme
- 4- marié monogame
- 5- Master en Administration des affaires . Option gestion internationale.
- 6- Conseiller en marketing, finances et gestion.

Cursus scolaire

- 1- j'ai fait un tronc commun de gestion et de sociologie des organisations. En fait, j'ai fait une spécialisation en Gestion internationale, c'est-à-dire que je m'occupe de tout ce qui est relation avec l'extérieur dans une entreprise.
- 2- 1994.
- 3- Administration des affaires.
- 4- C'est un rapport réel, j'ai fait administration des affaires donc le rapport est étroit. C'est en parfaite adéquation avec mes études. C'est un choix, parce que je suis redevable à mes parents, ils ont investi dans mon éducation. Pour moi, c'est un devoir qui s'impose à tout fils surtout dans le contexte africain. En plus maintenant toutes les conditions me paraissent réunies pour que je l'aide.

Situation professionnelle

- 1- j'ai toujours aidé ma mère autant que je me souviens, depuis que je suis tout petit, je l'aide. Quand j'étais au primaire, à la descente, j'allais au marché l'aider sur son étal de friperie. Je l'aidais aussi à calculer, à écrire... j'ai toujours baigné dans cette ambiance, en fait j'ai fait HEC Montréal et HEC Awa Ndiaye.
- 2- Depuis que j'ai pu lui être utile, je l'aide.
- 3- Actuellement, je suis plutôt une source d'influence. Je l'aide concernant les finances et la législation, mais c'est elle qui décide. Je viens en appont, je n'ai pas de bureau ici, je la laisse prendre ses décisions. J'ai subi une déformation professionnelle, je ne me substitue jamais aux clients, c'est ce que je fais avec ma mère. Quand elle me demande mon avis je la lui donne, même quand elle ne me le demande pas aussi, seulement, elle reste la seule chef.
- 4- C'est par devoir que j'aide ma mère, je veux qu'elle soit contente et qu'elle me bénisse. Quand j'ai eu mon entrée en sixième, je suis parti au prytanée

militaire et après mon Bac, je suis parti à Montréal. Quand je suis revenu, je me suis marié et j'ai fondé ma famille. Donc là, je profite au maximum pour l'aider afin qu'elle me bénisse.

Perception du travail

1- il m'est difficile de l'apprécier pour deux raisons :

-j'ai une infime contribution à la réussite de son entreprise. Elle s'est faite quand j'étais petit.

-elle a plus d'argent que moi, si on compare nos parcours, sans commune mesure, c'est moi qui doit apprendre d'elle.

Tout cela, pour dire qu'elle a réussi toute seule, je n'y ai pas participé.

2-c'est elle qui dirige. Tout ce que je sais, elle le sait autant que moi sinon plus mais de manière différente seulement.

3- une entreprise est une personnalité morale. La Senemac, c'est la Senemac, c'est pas ma mère. Elle a réuni les conditions, pour qu'on la relève ; elle nous a imposé l'Administration des affaires à moi et à mes deux sœurs. En fait quand je suis parti à Montréal, je voulais faire Sciences politiques, mais elle m'a dit de faire quelque chose qui soit en rapport avec l'économie sans quoi j'allais rentrer au Sénégal. En plus, elle nous a rapproché de ses affaires, nous sommes tous actionnaires même si on a pas acheté nos parts, elle nous a inculqué le culte du travail, chacun de nous ne compte que sur lui même pour réussir. C'est dire qu'elle nous a formé pour prendre la relève.